



La belle campagne de la sélection marocaine se poursuit au Mondial de futsal

Page 22

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH N°: 10323

Samedi/Dimanche 28-29 Septembre 2024

*Les bidasses d'Alger accouchent d'une ânerie de trop
Le visa pour tout Marocain désireux de
se gargariser de "l'Eldorado" algérien
C'est pas si grave que ça caporal !*



Abdellah Rami: Alger craint que les compétitions sportives bientôt organisées au Maroc n'offrent l'opportunité de constater de près les progrès réalisés par le Royaume

Page 3



Le CSEFRS publie son rapport annuel au titre de l'année 2023

Page 5



*Crise des étudiants en médecine au Maroc
Entre entêtement du gouvernement, revendications
des étudiants et absence de dialogue*

Par Mohammed Assouali

Page 6

Mise en avant à New York de la vision de SM le Roi pour le développement de la coopération Sud-Sud



La vision de Sa Majesté le Roi Mohammed VI pour le développement de la coopération Sud-Sud au profit de l'Afrique, a été mise en avant, jeudi à New York, lors d'une réunion de haut-niveau initiée par le Bureau des Nations unies pour la coopération Sud-Sud (UNOSSC) en partenariat avec la Banque islamique de développement.

Intervenant à cette occasion, l'ambassadeur directeur général de l'Agence marocaine de la coopération internationale (AMCI), Mohamed Methqal, a souligné l'engagement personnel du Souverain dans la promotion et le déve-

loppement de la coopération Sud-Sud en vue de soutenir la prospérité et accélérer l'émergence de l'Afrique et de ses populations.

Rappelant que la coopération Sud-Sud est un pilier majeur de la politique étrangère du Maroc, M. Methqal a indiqué que SM le Roi a effectué, durant les dernières années, plus de 50 visites d'Etat dans plus d'une trentaine de pays d'Afrique, où plus de 1000 accords ont été signés.

Grâce à l'impulsion Royale qui place l'élément humain au cœur de l'ensemble des actions, des projets et des initiatives, le Maroc a développé un écosystème en-

gagé dans cette dynamique de coopération Sud-Sud associant les secteurs public et privé, et soutenu par une participation de la société civile.

Cet écosystème, qui repose sur le triptyque public-privé et société civile, est "fortement engagé dans cette vision Royale à travers le développement d'une multitude de programmes et d'actions concrètes en faveur du développement en Afrique", a dit M. Methqal.

Il a, dans ce sens, cité les projets de développement lancés en Afrique dans les secteurs de l'agriculture et l'énergie, dans les infrastructures, les transports, et les télécommunications, outre le secteur

bancaire, où "trois banques marocaines, opérant dans plus de 25 pays africains, sont classées parmi les 10 grandes banques du continent".

A travers ces projets et programmes, le Maroc confirme sa disposition à partager son expertise et son savoir-faire avec les pays partenaires, mais également avec un ensemble de partenaires institutionnels régionaux, continentaux et internationaux, a souligné le DG de l'AMCI.

A cet égard, M. Methqal a fait savoir que le Maroc accueille cette année plus de 18.000 étudiants internationaux à travers le canal de la coopération, dont 16.000 sont issus de plus de 49 pays africains pour poursuivre leurs études dans les universités publiques marocaines réparties sur les 12 régions du Royaume, citant également des programmes, développés par le Maroc dans le cadre de la coopération triangulaire au profit des pays africains avec la Banque islamique de développement.

Axée sur le thème: "Promotion des alliances stratégiques: tirer parti des atouts du secteur privé dans les pays du Sud", cette réunion de haut-niveau a mis l'accent sur la nécessité de tirer profit des ressources dont dispose le secteur privé et de sa capacité d'innovation et son accès au financement, pour accélérer la réalisation des Objectifs de développement durable.

Déplorant la faible contribution du secteur privé aux ODD, les intervenants à cette réunion ont souligné la nécessité d'élaborer des partenariats plus étroits entre les gouvernements et le secteur privé pour exploiter pleinement ce potentiel et garantir des progrès durables.

Le PM palestinien salue les efforts soutenus de Sa Majesté le Roi en faveur de la cause palestinienne

Le Premier ministre, ministre des Affaires étrangères de l'Etat de Palestine, Mohammad Mustafa, a exprimé, jeudi à New York, ses remerciements et sa gratitude à Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Président du Comité Al-Qods, pour Ses efforts soutenus en faveur du peuple palestinien.

"Je voudrais renouveler mes remerciements à Sa Majesté le Roi Mohammed VI pour Ses efforts soutenus en faveur du peuple palestinien", a déclaré M. Mustafa à la presse, à l'issue d'un entretien avec le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, en marge de la 79e Assemblée générale de l'ONU.

Le Premier ministre palestinien s'est réjoui notamment des efforts "inlassables" que le Maroc déploie en faveur de la Ville Sainte, à travers l'Agence Bayt Mal Al-Qods.

M. Mustafa a indiqué que sa rencontre avec M. Bourita a été l'occasion notamment d'évoquer les développements au Proche-Orient, et l'urgence d'un cessez-le-feu pour stopper le cycle de violences dans la région

Partenariat Maroc-ONUCT

Un engagement continu pour la sécurité et la stabilité en Afrique

La tenue du premier dialogue stratégique de haut niveau entre le Maroc et l'ONUCT, en marge de la 79ème Assemblée générale de l'ONU, témoigne de l'engagement fort et durable des deux parties en faveur de la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent en Afrique.

Ce partenariat stratégique repose sur des décennies de coopération entre le Maroc et les Nations unies dans le domaine de la paix et la sécurité sur le continent africain.

Au cours de cette première édition de ce dialogue, les deux parties ont évalué les menaces terroristes croissantes sur le continent africain, en particulier dans la région du Sahel, qui est devenue l'épicentre mondial du terrorisme.

Le Maroc, en tant que leader dans la promotion de la sécurité régionale, s'est engagé à renforcer la coopération avec l'ONUCT pour aider les Etats africains à faire face à ces défis complexes.

Le Royaume et l'ONUCT ont convenu de renforcer la coordination avec d'autres

processus régionaux africains, tel que le Processus des Etats atlantiques africains, initié par le Maroc, afin de promouvoir une approche multilatérale et intégrée de la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent en Afrique.

Le Bureau du Programme de l'ONUCT à Rabat, créé en 2021, continue de jouer un rôle central dans le renforcement des capacités des forces de sécurité africaines à travers des programmes de formation ciblés. À ce jour, plus de 1500 agents de 30 pays africains ont bénéficié des formations dispensées dans le cadre de ce partenariat.

Le Maroc, en tant qu'hôte de ce Bureau, joue un rôle essentiel en soutenant activement ces initiatives par son expertise, ses ressources et son engagement continu à renforcer la sécurité en Afrique.

Cette collaboration stratégique illustre la volonté et l'engagement du Royaume de contribuer de manière tangible à la lutte contre le terrorisme sur le continent africain.

Les bidasses d'Alger accouchent d'une ânerie de trop

Le visa pour tout Marocain désireux de se gargariser de "l'Eldorado" algérien C'est pas si grave que ça caporal !



«**L**a décision de rétablir le visa entre Rabat et Alger n'a rien de surprenant. Elle était même attendue. En effet, cette idée d'instaurer un visa a été largement débattue sur les réseaux sociaux il y a près de trois ans. Ce débat a été alimenté par des journalistes proches des cercles du pouvoir algérien, ainsi que par certains activistes marocains ». C'est ainsi qu'Abdellah Rami, chercheur au Centre marocain des sciences sociales, Université Hassan II (Casablanca), a commenté la dernière décision algérienne.

Faillite

Selon lui, les réseaux sociaux sont devenus un terrain de confrontation entre Rabat et Alger et jouent désormais un rôle crucial dans la gestion des tensions entre les deux pays. Pour l'Al-

gérie, ils représentent un outil clé de gestion du conflit avec le Maroc, se substituant de plus en plus aux médias officiels pour la diffusion de propagande, de renseignements et d'informations. « Aujourd'hui, les réseaux sociaux en Algérie sont le théâtre d'appels explicites à la mobilisation contre les Marocains vivant sur le territoire algérien, souvent accusés injustement d'espionnage au profit d'Israël. Ces appels sont relayés par des journalistes proches des sphères politiques et sécuritaires, qui attisent l'opinion publique en alimentant cette narrative de méfiance à l'égard des Marocains ».

Pour notre interlocuteur, cette volonté de durcissement des conditions de séjour pour les Marocains intervient peu après la réélection du président Abdelmadjid Tebboune et le remaniement à la tête des services de renseignement algériens et dévoile clairement l'incapacité et l'échec des offensives du régime algérien envers le Maroc (coupure de gaz, interdiction de l'espace aérien pour les avions marocains, expulsion des Marocains de certains douars frontaliers, arrestation de Marocains accusés d'espionnage...). « Cet acte démontre la faillite de ce régime et la confusion dans laquelle il s'est perdu. En d'autres termes, il s'agit de la danse du coq égorgé », nous a-t-il déclaré. Et d'ajouter : « Il semble également que ladite décision est un signal clair envoyé au Maroc, dans un contexte où ce dernier se prépare à accueillir deux événements sportifs majeurs : la Coupe d'Afrique des nations (CAN) en 2025 et la Coupe du monde en 2030. Alger craint que ces compétitions n'offrent aux Algériens, venus soutenir leur équipe, l'opportunité de constater de près les progrès réalisés par le Maroc en matière d'infrastructures et d'amélioration du pouvoir d'achat, renforçant ainsi un sentiment d'inquiétude latent ».

Doute

Concernant le sort des Marocains installés en Algérie, notre source nous a indiqué qu'en termes de chiffres, ce pays compte aujourd'hui

entre 500.000 et un million de Marocains résidant sur son territoire selon des estimations non officielles, et environ 250.000 selon des statistiques officielles. « Beaucoup d'entre eux vivent et travaillent en Algérie sans visa, et leur avenir reste incertain. Seront-ils régularisés ou expulsés? Seront-ils contraints de quitter le pays dans un contexte de durcissement des relations diplomatiques? Personne ne le sait, s'est-il interrogé tout en écartant tout scénario d'expulsion massive. « Toutefois, il est peu probable que l'on assiste à une expulsion massive similaire à celle de 1975, lorsque des milliers de Marocains avaient été expulsés d'Algérie dans un contexte politique très différent. Aujourd'hui, le climat géopolitique n'est plus le même, mais il est probable que les autorités algériennes exercent une pression accrue sur les Marocains résidant sur leur territoire, avec éventuellement des expulsions ciblées de quelques dizaines d'individus, sans pour autant atteindre l'ampleur d'une opération de grande envergure ».

Fermeture

A rappeler que depuis 2005, les citoyens marocains et algériens ont pu voyager entre leurs pays respectifs sans visa. Cette exemption de visa a été le fruit d'un accord conclu entre Sa Majesté le Roi Mohammed VI et l'ancien président algérien Abdelaziz Bouteflika, à un moment où les deux dirigeants cherchaient à apaiser les relations bilatérales. Cette décision a mis fin à une obligation de visa imposée en 1994 à la suite d'une grave crise diplomatique entre les deux États, déclenchée par l'attentat contre l'hôtel Atlas Asni à Marrakech, que le Maroc avait attribué à des éléments liés aux services de renseignement algériens. En réponse, le Maroc avait alors instauré un visa pour les Algériens, et l'Algérie avait répliqué en fermant ses frontières terrestres avec son voisin de l'Ouest.

Cependant, malgré cet accord de libre cir-

ulation aérienne sans visa, les frontières terrestres entre les deux pays sont restées fermées depuis 1994. Ce maintien de la fermeture constitue l'un des symboles les plus forts de la division persistante entre les deux pays, malgré les liens historiques, culturels et sociaux étroits qui unissent leurs populations. La fermeture des frontières a eu de lourdes conséquences, tant sur le plan économique que sur les relations humaines, entravant non seulement les échanges commerciaux et culturels mais aussi les déplacements familiaux entre les habitants des deux côtés de la frontière.

Aujourd'hui, malgré les efforts de médiation internationale et les tentatives d'amélioration des relations bilatérales formulées lors des précédents discours de Sa Majesté le Roi, la fermeture des frontières terrestres reste un obstacle majeur à la coopération régionale. Les perspectives de réouverture semblent compromises par les récentes crises et les tensions croissantes, accentuées par la compétition géopolitique et économique entre les deux pays.

Hassan Bentaleb

Accord d'exemption de visa entre le Maroc et le Kazakhstan

Le Maroc et le Kazakhstan ont signé, jeudi à New York, un accord d'exemption de visa.

L'accord a été signé par le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita et son homologue du Kazakhstan, Murat Nurtleu, à l'issue de leurs entretiens au siège des Nations unies à New York.

L'entretien entre MM. Bourita et Nurtleu a eu lieu en marge de la 79^{ème} Assemblée générale des Nations unies.



Abdellah Rami
Alger craint que les compétitions sportives bientôt organisées au Maroc n'offrent l'opportunité de constater de près les progrès réalisés par le Royaume

Les Pays-Bas et l'Union des Comores réitèrent leur soutien au plan marocain d'autonomie



Les Pays-Bas ont réitéré, jeudi à New York, leur position en faveur du plan marocain d'autonomie, le qualifiant de contribution «très sérieuse et crédible» au processus politique mené par les Nations unies.

«Les Pays-Bas considèrent le plan d'autonomie, présenté par le Maroc en 2007, comme une contribution très sérieuse et crédible au processus politique mené par les Nations unies», pour résoudre le conflit autour du Sahara, a déclaré à la presse le ministre des Affaires étrangères néerlandais, Caspar Veldkamp.

dais, Caspar Veldkamp.

Soulignant «l'importance de la stabilité régionale», M. Veldkamp a renouvelé la position de son pays en soutien aux efforts de l'Envoyé personnel du Secrétaire général des Nations unies pour le Sahara, Staffan de Mistura, pour «poursuivre un processus politique visant à parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable conformément aux résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU et aux principes énoncés dans la Charte des Nations unies».

Le ministre s'est, par ailleurs, réjoui des relations «très solides et très élargies» avec le Maroc, qui couvrent un grand nombre de sujets allant du commerce à la sécurité, et de la lutte contre le terrorisme à la question migratoire.

Le rôle du Maroc en tant que «partenaire très stable dans la région est crucial à cet égard», a dit le chef de la diplomatie néerlandaise, ajoutant que son pays apprécie le «partenariat stratégique» avec le Maroc, et se réjouit de «voir cette coopération s'approfondir et s'élargir encore plus à

l'avenir».

M. Veldkamp a souligné que les relations entre les deux pays s'inscrivent dans un contexte plus large entre le Royaume et l'Union européenne, affirmant que le «Maroc est un voisin très important de l'Europe».

De son côté, le ministre des Affaires étrangères de l'Union des Comores, Mbae Mohamed, a réitéré la position de son pays en faveur de l'intégrité territoriale et de la souveraineté nationale du Maroc, sur l'ensemble de son territoire, y compris dans la région du Sahara.

Dans un communiqué conjoint signé lors d'un entretien tenu, jeudi à New York, avec le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, en marge de la 79^{ème} session de l'Assemblée générale de l'ONU, le ministre comorien a réaffirmé le soutien de son pays au plan d'autonomie, présenté par le Royaume, comme la seule solution crédible et réaliste pour la résolution de ce différend régional.

Il a, par ailleurs, salué les efforts des Nations unies en tant que cadre exclusif pour parvenir à une solution réaliste, pratique et durable au différend autour du Sahara.

Pour sa part, M. Bourita a remercié M. Mbae Mohamed pour le soutien constant et ferme de ce pays frère à la marocanité du Sahara.

Le ministre s'est félicité également de l'ouverture d'un consulat général de l'Union des Comores à Laâyoune, en se réjouissant que ce pays ami soit le premier à avoir ouvert un consulat général dans les provinces du Sud en décembre 2019.

Les séquestrés des camps de la honte en voient de toutes les couleurs

Depuis le 18 septembre courant, des dizaines de commerçants des camps de Tindouf organisent des sit-in à Rabouni, pour protester contre certaines décisions des soi-disant dirigeants du Polisario, qui constituent une injustice et une restriction quant à leur activité commerciale, à travers l'imposition d'autorisations de circulation entre les camps et le nord de la Mauritanie. Autorisations qui ne sont délivrées qu'au comptegoutte. Les protestataires accusent la bande du Polisario de les faire chanter afin d'obtenir des pots-de-vin en échange de l'obtention rapide desdites autorisations. Les manifestants ont brandi des banderoles résumant leurs revendications telles que : Non à la corruption, non à la gabegie...

Même s'ils n'ont pas obtenu de réponse à leurs revendications, les manifestants ont été contraints de suspendre leurs sit-in en guise de solidarité avec les victimes des inondations et pluies torrentielles qui se sont abattues sur les camps emportant des tentes et détruisant de nombreuses maisons. Les dégâts matériels sont énormes, obligeant les habitants des camps à passer la nuit sous la pluie.

Dans ce cadre, séquestrés ont lancé des appels au secours. En effet, de nombreux habitants victimes de ces intempéries ont publié des photos montrant les dégâts causés par ces précipitations qui ont dépassé les 100 mm en une journée transformant les camps en un lac qui a englouti les maisons de fortune et emporté les tentes ainsi que les troupeaux de dromadaires. Les séquestrés ont également dénoncé la passivité des pseudo-dirigeants de Rabouni qui semblent ne pas être concernés par ce drame. Ils n'ont porté aucun secours ni envoyé des moyens de sauvetage, de même qu'ils n'ont établi aucun contact avec leurs commanditaires algériens ou les mercenaires de Tindouf pour demander de l'aide.

Des témoins ont indiqué qu'un certain nombre de ces pseudo-dirigeants ont quitté les camps de la honte 24 heures avant les inondations, fuyant, pour la plupart, vers la Mauritanie. Tandis que d'autres sont restés dans leurs demeures à Tindouf attendant que le temps se dégage. Le troisième groupe a décidé de se diriger vers l'Espagne et la France pour terminer ses vacances d'été.

Ahmadou El-Katab

Table ronde à Dakhla sur la prise en charge des patients dans les établissements de santé

Les conditions de prise en charge sécurisée des patients dans les établissements de santé, ont été au centre d'une table ronde tenue jeudi, à l'Institut supérieur des professions infirmières et techniques de santé (ISPITS) de Dakhla.

Initiée par la Direction régionale de la santé et de la protection sociale à Dakhla-Oued Eddahab, à l'occasion de la Journée mondiale de la sécurité des patients, célébrée cette année sous le thème "Améliorer le diagnostic pour garantir la sécurité des patients", cette rencontre a été marquée par la participation d'une pléiade de professionnels de la santé au niveau de la région.

Dans une déclaration à la presse, le directeur régional de la santé et de la protection sociale, Murtada Jabbar, a indiqué que cette table ronde s'inscrit dans le cadre de l'adhésion à la stratégie nationale de protection des patients, et du Plan d'action mondial pour la sécurité des patients 2021-2030.

M. Jabbar a aussi noté que les intervenants ont mis l'accent sur les moyens à même d'améliorer la qualité de la prise en charge des patients et des usagers des établissements de santé.

Le système de santé au niveau de la région de Dakhla-Oued Eddahab a été consolidé davantage ces dernières années, grâce à la mise en place des infrastructures nécessaires et la gestion optimale des ressources humaines, afin d'améliorer l'offre de santé.

Pour sa part, le médecin chef des urgences, Dr. Ayoub El Hafidi, a mis l'accent sur la sécurité des patients au niveau des urgences, faisant observer que l'accent a été mis sur les différents types de dommages causés par les actes médicaux.

De son côté, Abdel Aziz Hamouchi, responsable de l'unité de communication à la Direction régionale de la santé et de la protection sociale, a souligné que cette table ronde a également abordé l'importance du diagnostic médical dans le parcours de soins.

Les interventions lors de cette table ronde ont porté sur diverses thématiques, dont "La contribution du pharmacien hospitalier à l'optimisation de la sécurité des patients: Enjeux et pratiques", et "La sécurité des patients au niveau des urgences, protocole, circuit de patient et prise en charge".

Le CSEFRS publie son rapport annuel au titre de l'année 2023



Le Conseil supérieur de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique (CSEFRS) a publié, jeudi, son premier rapport annuel de son second mandat (2022-2027), en tant qu'institution constitutionnelle chargée de l'accompagnement vigilant et du suivi de la mise en œuvre de la réforme du système éducatif.

Ce rapport comprend trois chapitres. Le premier se rapporte à la mise en place des structures du Conseil et à l'adoption d'une stratégie et d'un plan d'action pour la période allant de 2023 à 2027, tandis que le deuxième chapitre élabore une analyse détaillée du bilan du processus d'accompagnement de la mise en œuvre de la réforme, à la lumière de la loi-cadre n° 51.17, depuis sa promulgation et fait état des principaux acquis, défis et écueils relatifs à la mise en œuvre de la réforme du système d'éducation, de formation et de recherche scientifique, indique le CSEFRS dans un communiqué.

Le troisième chapitre dresse, quant à lui, le bilan détaillé des activités du Conseil durant l'année 2023, ainsi que les perspectives de son action, outre les principales activités d'accompagnement et de support, en mettant l'accent sur les défis inhérents à la recherche constante du renforcement de son rôle et de l'amélioration continue de ses performances, ajoute la même source.

Le rapport comporte également l'examen des problématiques et des défis majeurs liés à la gestion des secteurs de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique, outre la pré-

sentation de propositions visant à améliorer la mise en œuvre des recommandations de la Vision stratégique 2015-2030 et les dispositions de la loi-cadre n° 51.17, relève la même source.

Le rapport annuel a ainsi émis un nombre de recommandations à priorité urgente afin d'accélérer le rythme et renforcer la qualité des réformes en cours, dont notamment l'activation de la Commission nationale de suivi et d'accompagnement de la réforme du système d'éducation, de formation et de recherche scientifique et la mise en exergue de l'unité du référentiel en partage entre l'ensemble des acteurs concernés en vue d'assurer une parfaite harmonie entre les politiques publiques et les choix stratégiques contenus dans la loi-cadre.

Le rapport appelle également à l'élaboration d'une vision holistique et d'une approche systémique des réformes en cours dans les secteurs d'éducation, de formation et de recherche scientifique, en veillant constamment à la hiérarchisation des critères et à la convergence des politiques publiques.

Il a également souligné la nécessité de mettre en place des initiatives à même d'insuffler une nouvelle dynamique à la réforme, qui serait de nature à consolider les acquis et renouveler la réflexion sur les diverses formules de pris en charge des défis, en impliquant l'ensemble des acteurs concernés et en opérant une mobilisation sociale tous azimuts.

Le rapport a également recommandé de poursuivre la lutte contre la déperdition scolaire et la mobilisation du parte-

natari public-privé au service de l'égalité.

Concernant sa mission consultative, le CSEFRS a émis, durant l'année 2023, quatre avis sur saisine du chef du gouvernement, dont le premier porte sur le projet de loi n° 59.21 relatif à l'enseignement scolaire, et le deuxième sur le projet de décret relatif à l'orientation scolaire et professionnelle et au conseil universitaire.

Le troisième avis concerne, pour sa part, le projet de décret modifiant et complétant le décret n°2.04.89 promulgué le 7 juin 2004, fixant la vocation des établissements universitaires, les cycles

des études supérieures, ainsi que les diplômes nationaux correspondants et le projet d'arrêté approuvant le cahier des normes pédagogiques du cycle de la licence.

Le quatrième avis du CSEFRS se rapporte, pour sa part, au projet de décret fixant les applications de l'ingénierie linguistique dans l'enseignement scolaire, la formation professionnelle et l'enseignement supérieur.

Concernant la mission de proposition du Conseil, le bilan de ses activités au titre de 2023 comprend deux volets, dont le premier porte sur la formulation de propositions relatives à la révision du Code de la famille, en réponse à l'invitation de la Commission chargée par Sa Majesté le Roi de la révision de ce texte de loi, tandis que le second concerne les thématiques prioritaires au regard de la nouvelle stratégie du CSEFRS sur lesquelles le travail de réflexion a été engagé par les Commissions permanentes en vue de parvenir à la formulation de projets d'avis et/ou de rapports en la matière.

Quant à la mission d'évaluation, l'Instance nationale d'évaluation auprès du CSEFRS a réalisé diverses opérations d'évaluation, dont une évaluation réalisée en 2023 à propos de la violence en milieu scolaire, outre des évaluations entamées en 2023 et qui devraient être parachevées en 2024, concernant notamment l'égalité hommes-femmes dans et à travers l'éducation, l'atlas territorial de l'égalité hommes-femmes dans le système éducatif, l'atlas territorial des infrastructures, visant à faire le point sur l'état actuel des infrastructures dédiées à l'enseignement scolaire, notamment à la suite du "séisme d'Al Haouz", et un rapport sur l'orientation dans le système d'éducation et de formation.

Le rapport annuel a également relevé l'existence d'évaluations pluriannuelles comportant la quatrième édition du programme national d'évaluation des acquis des élèves "PNEA 2025", outre l'évaluation des établissements d'enseignement primaire faisant partie du projet "Écoles pionnières", ainsi qu'une évaluation de l'enseignement préscolaire en partenariat avec l'UNICEF, outre l'enquête TALIS sur l'enseignement et les apprentissages pour l'année 2024, concernant l'enseignement préscolaire, primaire et secondaire collégial, dont un groupe de connaissances pédagogiques des enseignants.

Concernant le partenariat et la coopération au niveau international, le CSEFRS a signé dix conventions avec des institutions constitutionnelles, des départements concernés et des organisations internationales agissant dans le secteur éducatif, ce qui traduit la volonté commune et la prise de conscience partagée de l'importance extrême de la coopération et du partenariat.



Emission d'un nombre de recommandations à priorité urgente afin d'accélérer le rythme et renforcer la qualité des réformes en cours

La crise des étudiants en médecine au Maroc

Entre l'entêtement du gouvernement, les revendications des étudiants et l'absence de dialogue

La crise des étudiants en médecine au Maroc est une illustration claire des tensions croissantes entre l'Etat et une catégorie importante de jeunes diplômés entrant sur le marché du travail. Cette crise dépasse le cadre sectoriel de l'éducation et de la santé, pour devenir un point de convergence de divers défis politiques, économiques, sociaux et éthiques qui affectent l'image de l'Etat et de ses institutions aux yeux des observateurs, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays.

La crise a débuté lorsque le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation a annoncé son plan de réduction de la durée de la formation médicale de sept à six ans. Cette décision a été rejetée par les étudiants, qui ont demandé que les cinq promotions actuelles soient exemptes de cette réforme et que celle-ci ne s'applique qu'aux nouveaux étudiants. Toutefois, la détermination du gouvernement à appliquer cette réforme a tous entraîné une escalade des protestations.

Les étudiants estiment que la réduction de la durée de la formation affectera négativement la qualité de l'enseignement médical, en réduisant leurs opportunités d'obtenir une formation pratique suffisante avant leur entrée sur le marché du travail. De son côté, le gouvernement défend ces réformes en affirmant que leur objectif est d'améliorer l'efficacité médicale et de mieux répondre à la demande croissante du système national de santé.

Confusion politique : Ignorer la crise des étudiants en médecine menace la qualité des prestations de santé

Ce qui se passe avec les étudiants en médecine peut être qualifié de "confusion politique". Les décisions gouvernementales liées à cette crise semblent mal préparées, ou du moins n'ont pas suffisamment pris en compte les avis et les besoins des parties concernées. Le gouvernement, qui adopte des politiques économiques libérales, tend souvent à réduire le rôle de l'Etat dans la prestation de services sociaux tels que l'éducation et la santé, ce qui a intensifié les tensions dans ces secteurs. En conséquence, les politiques se concentrent sur la satisfaction des besoins du marché, parfois au détriment des étudiants et des citoyens, comme le montre la privatisation de l'enseignement médical ou la conclusion de partenariats public-privé dans des domaines tels que la formation médicale.

Les protestations continues et les grèves répétées des étudiants en médecine nuisent à la réputation du Maroc à

plusieurs niveaux. D'une part, ces événements reflètent l'incapacité de l'Etat à répondre aux aspirations des jeunes diplômés, qui représentent une tranche vitale de la société et exigent de réelles réformes en matière d'éducation et de formation. D'autre part, la crise révèle la faiblesse du gouvernement dans la gestion des défis sociaux et économiques, ce qui contribue à forger une image négative de sa capacité à gérer les crises nationales.

Paradoxe entre les objectifs de santé et le manque de cadres médicaux

Le système de santé marocain souffre d'un grave déficit en ressources humaines, avec une estimation de 32.000 médecins et 65.000 infirmiers manquants. Ce manque massif exerce une pression énorme sur le système de santé, augmentant le besoin urgent de former de nouveaux médecins et infirmiers rapidement.

Cependant, la gestion de la crise par le gouvernement semble contredire cette urgence. Les étudiants considèrent que les réformes proposées visent à combler ce déficit en accélérant la formation, mais elles négligent la nécessité de maintenir la qualité de cette formation. Ils estiment que raccourcir les années d'études risque de réduire le temps de formation pratique, ce qui affectera négativement la compétence des nouveaux médecins à leur entrée sur le marché du travail.

Absence de dialogue et répétition du scénario dans d'autres secteurs sociaux

La crise des étudiants en médecine au Maroc n'est pas isolée des crises récurrentes dans d'autres secteurs vitaux tels que l'éducation, la justice et les collectivités locales. Dans tous ces domaines, l'absence de dialogue efficace entre le gouvernement et les parties concernées est un facteur clé dans l'aggravation des crises. Le gouvernement refuse d'ouvrir des canaux de dialogue sérieux avec les différentes parties prenantes, s'appuyant sur des politiques rigides qui ne répondent pas aux revendications des personnes affectées, ce qui complique davantage la situation dans ces secteurs.

Style du ministre de l'Enseignement supérieur : Rigueur sans compromis et à tout prix

Le ministre de l'Enseignement supérieur, qui a précédemment occupé le poste de doyen de la Faculté de médecine de Marrakech, est connu pour son style de gestion strict, sans revenir sur ses décisions jusqu'à ce qu'il se considère victorieux. Cette fermeté dans la



gestion des affaires, qui le distinguait en tant que doyen, semble se répéter maintenant dans son traitement de la crise des étudiants en médecine. Certains estiment que son entêtement a atteint un point où il impose ses décisions à tout prix, y compris par l'usage de la force, comme cela s'est produit lors des dernières manifestations des étudiants à Rabat.

Crise des étudiants en médecine: Une question nationale, pas seulement sectorielle

La crise des étudiants en médecine au Maroc n'est plus une simple question sectorielle concernant uniquement les étudiants en médecine. Elle est devenue une crise nationale qui reflète des défis plus larges dans les systèmes éducatif et sanitaire. Le système de santé marocain souffre d'un grave manque de personnel médical, ce qui pose des défis au niveau de la qualité des soins de santé offerts aux citoyens. Le retard dans la diplomation de nouvelles promotions de médecins, en raison de cette crise, creuse davantage l'écart entre l'offre et la demande de services de santé.

Escalade récente et usage de la violence

Dans l'escalade récente, les étudiants ont organisé des sit-in pacifiques, mais les autorités ont réagi par une force excessive, entraînant des blessures parmi les étudiants et l'arrestation de plusieurs d'entre eux. Cet incident a ravivé le débat sur la manière dont le gouvernement gère les manifestations pacifiques et sur le droit des citoyens à exprimer librement leurs opinions.

Conclusion

La crise des étudiants en médecine au Maroc représente une crise nationale à part entière, et non pas une simple problématique sectorielle touchant une catégorie spécifique. La responsabilité incombe principalement au gouvernement qui refuse de répondre aux revendications des étudiants, menaçant ainsi l'avenir du système de santé et affaiblissant la confiance entre l'Etat et la société. La poursuite de la violence contre les étudiants les poussera à chercher de meilleures opportunités à l'étranger, ce qui entraînera une perte énorme pour le système de santé marocain.

Le gouvernement endosse la responsabilité principale de la persistance de cette crise en raison de l'absence d'un dialogue efficace et de son entêtement à prendre des décisions. Continuer à user de la violence contre les étudiants ne fera qu'aggraver la situation et incitera plusieurs d'entre eux à émigrer, aggravant ainsi la pénurie déjà importante de cadres de santé, avec des

répercussions graves sur le système de santé marocain.

Sous l'égide du gouvernement des « compétences », les étudiants en médecine au Maroc font face à une répression croissante simplement pour avoir revendiqué leurs droits sociaux et professionnels de base, droits qui sont considérés dans d'autres pays comme une partie intégrante du système éducatif et professionnel. Le refus de répondre aux demandes de cette catégorie vitale reflète un mépris flagrant de leurs droits fondamentaux et révèle un manque d'intérêt pour le développement du secteur de la santé.

Les étudiants en médecine sont la pierre angulaire de l'avenir de la santé publique du pays, et seront responsables des soins et de la santé de la population dans les années à venir. Ignorer leurs revendications, qu'il s'agisse d'améliorer l'environnement d'apprentissage ou la formation pratique, ou même de garantir les conditions matérielles et morales pour exercer la profession, est un abandon flagrant de l'avenir du système de santé de notre pays. L'entêtement du gouvernement et son refus de revenir sur ses décisions, malgré les revendications répétées, ne font qu'aggraver la crise et ont un impact négatif sur la qualité de l'enseignement médical et l'avenir des services de santé.

La crise des étudiants en médecine a démontré que ce gouvernement a manifestement échoué à gérer ce dossier. L'émigration massive pourrait devenir la dernière option pour ces étudiants, ce qui constituerait une perte immense pour le système de santé national. Si un responsable gouvernemental sensé existe, il doit intervenir immédiatement pour mettre fin à cette injustice contre les étudiants en médecine et garantir leurs droits légitimes avant qu'il ne soit trop tard. Tout notre soutien va aux étudiants des facultés de médecine qui continuent à défendre leurs droits légitimes face à l'absence de sérieux du gouvernement dans la gestion de ce dossier. Répondre à leurs revendications ne se limite pas à satisfaire une catégorie spécifique, mais constitue un véritable investissement dans l'avenir du système de santé national, qui est l'un des piliers fondamentaux de l'« Etat social ».



Par Mohammed Assouali
Membre de la Commission nationale d'arbitrage et d'éthique de l'USFP

Portrait



Eric Adams

Le maire de New York en chute libre

Ancien policier issu d'une famille modeste, deuxième maire afro-américain de l'histoire de New York, Eric Adams promettait du renouveau et du "style": moins de trois ans après son élection, son mandat ne tient plus qu'à un fil après son inculpation pour corruption.

Le démocrate de 64 ans a été inculpé par le parquet fé-

déral de Manhattan dans une vaste affaire de financement illégal de campagne et de corruption liée à la Turquie. Il a été accusé jeudi d'avoir été "arrosé" de pots-de-vin pendant des années et d'avoir "gravement rompu le lien de confiance avec le public", selon le procureur Damian Williams.

Un parfum d'affaires sulfureuses soufflait depuis plusieurs mois autour de l'Hôtel de ville de New York, où plusieurs proches du maire ont démissionné, dont le chef de la police.

Un comble pour Eric Adams, lui-même ancien capitaine du New York Police Department (NYPD), élu en 2021 sur la promesse de restaurer la sécurité, après une hausse des crimes violents pendant la pandémie de Covid, et de remettre la plus grande ville des Etats-Unis sur de bons rails économiques.

A New York, bastion progressiste, son succès à la primaire puis son élection en novembre 2021 avaient marqué une victoire de l'aile plus centriste du Parti démocrate.

Et une nouvelle page d'un

destin exceptionnel. Né à Brooklyn, Eric Adams a flirté avec la délinquance dans sa jeunesse et connu les violences policières, avant de faire carrière au NYPD, où il s'est battu contre le racisme.

Lors de son élection, il brandit de manière poignante un portrait de sa mère, décédée depuis peu, qui l'a élevé tout en travaillant comme femme de ménage et cuisinière.

Mais le nouveau maire se révèle aussi un homme de coups médiatiques qui surfe sur l'air du temps, à l'image de sa promesse de recevoir ses indemnités sous forme de cryptomonnaies ou la mise en fonction, finalement abandonnée, d'un robot policier dans la station de métro de Times Square.

Petite puce brillante à l'oreille, lunettes aviateur, l'élu qui met en avant son régime vegan s'autoproclame maire "style" ("swagger"), aussi à l'aise devant ses anciens collègues policiers et les milieux d'affaires que sur les marches du Met Gala ou sous les néons des discothèques.

Mais plusieurs nomina-

tions de proches, dont son frère comme conseiller à sa sécurité, font tiquer. Et il s'attire les critiques de son aile gauche en remettant sur pied des unités de patrouilles de police controversées, démantelées parce qu'elles contrôlaient davantage les minorités afro-américaine et hispanique.

A grand renfort de communication, il déclare aussi la guerre aux rats qui envahissent les rues de New York, en nommant un dératiseur en chef puis en organisant un "sommet" sur le sujet, alors qu'il a lui-même été verbalisé plusieurs fois pour des infestations de rongeurs dans sa résidence à Brooklyn.

"C'est un maire qui fait campagne et qui fait de la publicité. C'est vraiment dur de mettre à son crédit un accomplissement politique majeur", juge Brian Arbour, professeur de sciences politiques au John Jay College de New York.

"Il fait tellement de gaffes que ça n'a plus d'importance", ajoute-t-il.

Confronté à un afflux considérable de migrants -- plus de 200.000 en deux ans

”
C'est un maire qui fait campagne et qui fait de la publicité. C'est vraiment dur de mettre à son crédit un accomplissement politique majeur

-- le maire a d'abord assuré qu'ils étaient les bienvenus à New York, avant d'affirmer que la crise migratoire allait "détruire" la ville.

Eric Adams se targue d'avoir fait baisser le nombre de crimes violents dans la mégapole, une tendance à l'œuvre au niveau national. Mais sous son mandat, les New-Yorkais ont aussi dû faire face à la hausse du coût de la vie et à une crise du logement qui a fait grimper les loyers à des niveaux sans précédent, dans une ville déjà réputée chère.

Le démocrate de 64 ans a été inculpé par le parquet fédéral de Manhattan dans une vaste affaire de financement illégal de campagne et de corruption liée à la Turquie

Par Abou Salma
abousalma10@gmail.com

Mots flechés

Jeux & Loisirs

PIQUER UN FARD	EN VENTE	ADVERBE	FOLU	PILE SECOURS	CUBE	POSSÉSSIF	UNE AUTRE PERSONNE
TRÈS PETITE QUANTITÉ			MITRAILLE PRONOM				
MANIE ARGENT					DÉPENDANT	EN ÉMOI SYMBOLE DE L'OR	
	CARDIN-AUX	ARTICLE ESPAGNOL PERMET		STAGNATION SAISON			
À L'ENVERS: RÈGLE			KILOMÈTRE	QUI N'EST PAS BLANCHI			COMPRENDRE
				PRONOM PREND PARTI		AU PIED DE LA LETTRE ROMAINS	
PAUSE	INTERPRÈTE	ÉDIFICE					MOULD
			ANCIEN	CONFISQUÉ			
GROUPES	CONSERVATEUR			EN RESTE CAUTION		ROMAINS	
	REQUIT					VIEILLE CITÉ EN BOIS	
ANNONCE UNE SUITE	POSSÉSSIF	CRACK	POSSÉSSIF		GRECQUE FIN DE VERBE		
ÉLIMA			MUSES				
FRÔLE				ÂGE		NOTE	

Solution mots flechés d'hier

PERNE	P'	COUSIN	FOU	VINCE	ARTICLE	BALAI	A	BOÛTE	PERNE	L	PLA PLA
MES	S	S	A	L	I	N	E	C	U	I	R
OR	N	G	M	A	O	E	A				
E	P	O	U	V	A	N	T	E			
U	C	S	S								
U	S		S	O	R	T					
E	N	G	O	N	C	E					
A	R	G	H	A	L	T	E				
S	U	P	E	R	F	I	C	I	E		
R	H	E	U	S	B	O	R				
E	T	E	E	M	E	R	I	T	E		
N	E	S	L	E	G	E	R	E	S		

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benouba

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bouarab

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Bouahy
Mouad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Rachid Meftah

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezziar

Service technique
Khadija Sali (Responsable)
Myriem Rahane
Khadija Halali
Marlène Farki
Elkandoussi Elbrardi

Révision
Abdelouassim Warrach

Secrétariat
Aymaa Tabaa

Photographe
Ahmed Lazzadi

Correspondants
Ahmedou El Katab (Labyoune)
Abdelali Khalfad (Essouira)

Collaborateurs
Chouhbi Salouan
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2365 - Casablanca Maroc

E-mail:
Libération@libe.ma

Téléphone:
0522 61 94 04

Fax de la rédaction:
0522 62 09 72

Service annonces et publicité
E-mail:
www.libe.ma/annonces

Youssef El Gato

Moussa El Youssefoui
Leubra Baghdadi
Latifa Mousab
Rkia Ait Dibaen
Sihem Zaïter
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: 0522 31 00 62
0522 62 32 32
0522 60 23 44
Fax: 0522 31 28 10

Imprimerie
Les Editions Maghébines

Distribution
SAIPRESS
Dossier 06 19988
130/44

Site web:
www.libe.ma

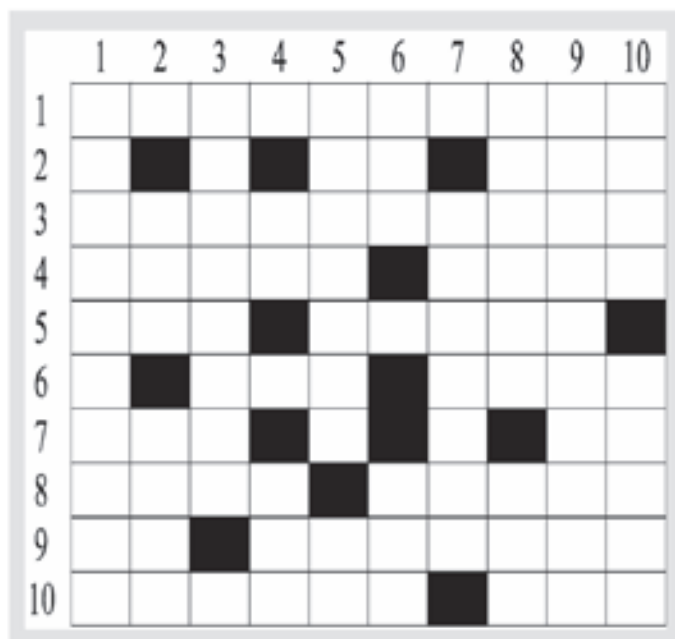
Journal Libération

Libération Maroc

المغرب OJB MAROC

2017
www.ojb.ma

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

- 1- Accessoire
 2- Blessant - Contracté - Possessif
 3- Véhicule amphibie
 4- Narine de l'ulcine - Passée au vote
 5- Rose - Siffait
 6- Boisson - Roi de Shakespeare
 7- Assassine - Belle et bête
 8- Sorti - Foyers
 9- Sélénium - Cécé
 10- Éponge - Déduit

VERTICALEMENT

- 1- Simplifié
 2- Elliptique - Plus neuf
 3- Bassines
 4- Personnel - Roi vil et cruel
 5- Vestibule d'église - Paresseux
 6- Abréviation informatique - Blonde au bar
 7- Souvent amère...
 8- La « Botte » - Fleuve d'Espagne
 9- Provoquent la fausseté
 10- Estonien - Aiguil

Solution mots croisés d'hier



Grilles de sudoku

Facile

			1				9	
9		1	4	8	5			6
8			3	6				5
6			5			9		
2	5					6	7	
		9	2					3
5			8	7				4
7			1	6	3	5	2	
	3		4					

Difficile

7				6				1
		1	8	3				
			4		8	9		
						6		
9	3				5	2		
	5							
6	4		8					
			9	1	7			
8		2						3

Moyen

	2			7	4	1		
		3	6	9				
	7			1				6
8			5				2	
3	6						5	7
		5			9			4
9			1				8	
				2	5	1		
	3	2	9					6

Expert

		7						8
	8	4		2	5	1		
				1		2		
6		5	9					7
8					6	9		1
		6		9				
		8	1	7		3	4	
4							7	

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.
 Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case,
 la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

3	4	1	2	5	9	8	6	7
5	7	6	8	4	3	9	2	1
9	8	2	7	1	6	4	5	3
4	9	5	1	8	7	6	3	2
2	3	7	6	9	5	1	4	8
1	6	8	3	2	4	7	9	5
7	5	3	9	6	8	2	1	4
6	2	4	5	7	1	3	8	9
8	1	9	4	3	2	5	7	6

Difficile

3	1	2	9	7	6	5	8	4
8	7	4	5	2	1	6	3	9
5	6	9	4	3	8	2	7	1
1	5	6	3	4	2	8	9	7
9	3	7	8	6	5	1	4	2
4	2	8	1	9	7	3	5	6
2	8	5	7	1	4	9	6	3
6	4	3	2	8	9	7	1	5
7	9	1	6	5	3	4	2	8

Moyen

3	2	9	5	8	4	7	6	1
5	7	8	6	1	9	4	2	3
6	4	1	2	3	7	5	9	8
4	5	3	9	2	6	1	8	7
8	6	2	7	5	1	9	3	4
9	1	7	8	4	3	6	5	2
7	3	5	1	9	2	8	4	6
2	9	6	4	7	8	3	1	5
1	8	4	3	6	5	2	7	9

Expert

3	9	4	5	1	2	7	6	8
8	5	7	9	6	3	2	4	1
6	1	2	8	7	4	5	9	3
1	2	9	4	3	5	8	7	6
7	8	6	1	2	9	4	3	5
5	4	3	7	8	6	9	1	2
4	7	1	6	5	8	3	2	9
2	6	8	3	9	7	1	5	4
9	3	5	2	4	1	6	8	7

Economie

Le financement climatique, une priorité pour renforcer la lutte contre le changement climatique



Quatrième édition du Climate Day



Le financement climatique devient une priorité pour s'adapter aux impacts du changement climatique a indiqué, jeudi à Rabat, le directeur général du Fonds Mohammed VI pour l'investissement, Mohamed Benchaâbou.

"Le financement climatique devient une nécessité pour lutter contre les effets du changement climatique. Il est, ainsi, nécessaire de structurer les partenariats intelligents entre le privé et le public afin de permettre non seulement de mobiliser des ressources financières importantes mais également de partager les risques, d'offrir un cadre contractuel sécurisé et de favoriser le transfert des connaissances et des technologies", a relevé M. Benchaâbou lors du Climate Day.

Dans ce cadre, face aux enjeux climatiques, le Maroc a pris des mesures concrètes notamment à travers la création du Fonds Mohammed VI pour l'investissement, qui joue un rôle de premier plan dans la promotion de l'investissement et le relèvement des capacités de l'économie nationale, a-t-il ajouté.

Doté d'un capital initial de 15 milliards de dirhams, ce Fonds a pour mission de faciliter les investissements, d'accélérer la réalisation des infrastructures et de renforcer le rôle du secteur privé dans leur financement, a-t-il expliqué, notant qu'une part importante de ces ressources financières est allouée aux infrastructures durables et à la transition énergétique, rap-

porte la MAP.

En outre, M. Benchaâbou a relevé l'importance de moderniser le réseau électrique, d'accélérer la décarbonation en favorisant les énergies renouvelables et de soutenir les progrès technologiques dans les domaines du solaire, de l'éolien et de l'électrification des transports, pour atteindre les objectifs climatiques.

Et de poursuivre qu'il est essentiel d'encourager l'innovation à travers des partenariats solides entre gouvernements et entreprises, de produire plus d'électricité verte, et de développer les ressources humaines dans ces domaines.

Par la même occasion, le président de la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM), Chakib Alj, a souligné la pertinence de la transition énergétique, qui constitue un vecteur de transformation sociale et économique, ainsi qu'un outil pour lutter contre l'enclavement et favoriser un développement juste et inclusif.

M. Alj a également indiqué que l'électrification durable offre à l'Afrique une opportunité unique de devenir un leader mondial dans la transition énergétique et de construire ses infrastructures énergétiques sur des bases entièrement nouvelles et plus saines.

"Bien que ambitieux, le défi d'électrification de notre continent est tout à fait réalisable", a-t-il estimé, rappelant l'exemple de l'expérience marocaine dans l'accès à l'énergie pour tous, où le

taux d'accès à l'électricité en milieu rural a été multiplié par 5 en 27 ans grâce au programme d'électrification rurale global.

Par ailleurs, M. Alj a réitéré l'engagement de la CGEM à assurer la montée en compétences des opérateurs marocains et à développer des relations de partenariat durables et structurées avec les opérateurs des pays africains frères.

"Ces relations reposent sur l'accompagnement, le partage du savoir-faire et le renforcement des capacités techniques et managériales locales", a-t-il précisé, ajoutant que la Confédération déploie un programme d'accompagnement à la décarbonation des entreprises, intégrant un volet important lié à l'accès de ces entreprises aux énergies vertes, notamment celles raccordées à la moyenne tension.

De son côté, le Président-Directeur Général de l'Agence marocaine pour l'énergie durable (Moroccan Agency for Sustainable Energy - MASEN), Tarik Ameziane Moufaddal, a souligné l'importance de cette rencontre qui réunit des dirigeants des institutions clés, tant publiques que privées, du Maroc et des pays africains, engagés pour le développement durable dans un espace d'échanges fraternels et propices à explorer des solutions face aux enjeux du changement climatique et aux opportunités de collaboration.

M. Moufaddal a également affirmé que les énergies renouvelables repré-

sentent une solution réaliste et parfaitement adaptée pour relever les défis liés aux changements climatiques, rappelant le rôle de la MASEN, chargée depuis sa création en 2009 de piloter le développement des énergies renouvelables au Maroc et de porter ses projets intégrés de production d'électricité verte, dans le but de contribuer à l'objectif national à l'horizon 2030 d'un mix énergétique comportant un minimum de 52% de capacités installées d'origine renouvelable.

La 4ème édition du Climate Day, tenue dans le cadre historique du Chellah à Rabat, a été marquée par la présence de plus de 300 participants, issus des secteurs public et privé, ainsi que des acteurs clés des organisations nationales et internationales, accompagnés d'une délégation africaine représentant le secteur énergétique, pour discuter des enjeux environnementaux pressants et promouvoir des initiatives en faveur d'un avenir durable.

Lors de cet événement, Nexans a symboliquement donné le coup d'envoi du projet de l'électrification du village "Shems'y", un refuge pour les orphelins du séisme d'Al Haouz.

Ce conclave a été également marqué par la remise des prix aux six lauréats du Nexans Climate Challenge, un concours ayant pour objectif de récompenser les projets les plus innovants dans le domaine de la durabilité environnementale.

Managem réalise un RNPG de 259 MDH

Le résultat net part du groupe (RNPG) de Managem a reculé à 259 millions de dirhams (MDH) au cours des six premiers mois de l'année 2024. Cette baisse est due notamment à la hausse des impôts et de la part des résultats revenant aux intérêts minoritaires, explique Managem dans un communiqué publié sur le site de l'Autorité marocaine du marché des capitaux (AMMC). Concernant le résultat net consolidé, il est passé de 324 MDH à 355 MDH, reflétant l'amélioration des performances opérationnelles et du résultat financier, précise la même source, ajoutant que l'excédent brut d'exploitation s'est établi à 1.422 MDH.

Managem fait aussi état d'une amélioration de son chiffre d'affaires de 5% à 4.408

MDH, suite à l'appréciation des cours des métaux précieux et des métaux de base (+16% pour l'Or, +13% pour l'Argent, +14% pour le Cuivre et +6% pour le Zinc), à l'amélioration de la production d'or grâce à la reprise des activités au Soudan, ainsi qu'à la consolidation des ventes d'argent.

Cependant, cette progression a été partiellement atténuée par la baisse de la contribution des activités liées au cobalt, en raison de l'effondrement du cours de ce métal.

Par ailleurs, les activités polymétalliques ont également été affectées par la suspension temporaire des opérations sur le site de Guemassa, due à la finalisation des travaux de construction de la nouvelle digue parasismique.

Banques : le déficit de liquidité s'allège à 154,7 MMDH

Le déficit de liquidité bancaire moyen s'est allégé de 1,55% à 154,7 milliards de dirhams (MMDH) durant la période du 19 au 25 septembre, selon BMCÉ Capital Global Research (BKGR).

Cet allègement intervient au moment où les avances 7 jours de Bank Al-Maghrib reculent de 3,4 MMDH pour s'établir à 64,5 MMDH, indique BKGR dans sa récente note "Fixed Income Weekly".

De leur côté, les placements du Trésor ont progressé avec un encours quotidien maximal de 19,6 MMDH, contre un encours quotidien maximal de 18,5 MMDH

lors de la période précédente.

Dans ces conditions, le taux moyen pondéré (TMP) s'est fixé à 2,75%, tandis que le MONIA (Moroccan Overnight Index Average: indice monétaire de référence au jour le jour, calculé sur la base des transactions de pensions livrées ayant comme collatéral les bons du Trésor) s'est contracté à 2,712%.

Sur la prochaine période, Bank Al-Maghrib a décidé d'augmenter son rythme d'intervention sur le marché monétaire avec des avances 7 jours qui se fixent à de 65,67 MMDH.

Indice mondial de l'innovation 2024

Le Maroc gagne quatre places et pointe à la 66^{ème} position

Le Maroc a gagné 4 places dans l'Indice mondial de l'innovation (GII) en se classant 66ème parmi les 133 économies évaluées dans l'édition 2024 du GII, publiée jeudi par l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), indique le ministère de l'Industrie et du Commerce.

"Selon cet indice, le Maroc enregistre une performance exceptionnelle en arrivant en tête du classement pour l'indicateur relatif aux dépôts des dessins et modèles industriels par origine et par PIB", fait savoir le ministère dans un communiqué.

En effet, poursuit la même source, le Maroc s'illustre dans la composante des actifs immatériels, se plaçant à la 11ème position au niveau mondial.

Outre son classement à la première position pour les dépôts des dessins et modèles par origine et par PIB, le Maroc occupe la 30ème position pour les dépôts de marques par origine et par PIB et 59ème en ce qui concerne les demandes de brevet déposées selon le Traité de coopération en ma-

tière de brevets (PCT), par origine et par PIB.

Selon le GII 2024, rapporte la MAP, l'économie marocaine fait preuve d'une remarquable capacité à transformer les investissements en innovation en produits et services de haute performance, se classant 47ème en matière de résultats d'innovation, avec une progression de huit places par rapport à l'édition précédente.

S'agissant de ses groupes économiques et régionaux, le Maroc est classé au 6ème rang parmi les 38 pays à revenu intermédiaire inférieur et au 9ème rang parmi 18 nations de la région MENA (Middle East and North Africa / Moyen-Orient et Afrique du Nord).

Cette performance est le fruit des efforts considérables du ministère de l'Industrie et du Commerce et de l'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale (OMPIC), en coopération avec leurs partenaires, pour protéger et valoriser la propriété



industrielle et commerciale, renforçant ainsi l'environnement d'innovation et stimulant le développement économique.

L'Indice mondial de l'innovation est à sa 17ème édition. Cette publication constitue une référence incontournable pour évaluer la performance des écosystèmes d'innova-

tion à l'échelle mondiale à travers une analyse quantitative et qualitative de plusieurs indicateurs couvrant les principaux aspects de l'innovation (Institutions, Capital humain et Recherche, Infrastructure, Sophistication des affaires, Produits de la connaissance & de la technologie et Produits de la créativité).

L'ONMT à la conquête du marché touristique japonais

Dans le cadre de la diversification de ses marchés, l'Office National Marocain du Tourisme (ONMT) participe pour la première fois du 26 au 29 septembre 2024 au salon « Tourism Expo Japan 2024 ».

Organisé depuis 2014 à Tokyo, le salon est considéré comme l'un des plus grands événements internationaux dédiés au tourisme, réunissant des professionnels de l'industrie, des agences de voyages, des destinations touristiques et des entreprises du secteur. Accueillant plus de 1.265 exposants de plus de 80 pays, le Tourism Expo Japan offre une plateforme exceptionnelle pour se positionner sur le marché prometteur de l'Asie de l'Est.

Pour sa première participation à ce salon incontournable pour les marchés asiatiques, l'ONMT mène une délégation d'opérateurs touristiques et d'acteurs du

secteur et met en avant les atouts touristiques de la destination Maroc sur un stand bien agencé de 90 m². Plus de 150.000 visiteurs sont attendus à ce rendez-vous touristique, dont plus de 15.000 visiteurs professionnels, constituant ainsi une opportunité pour l'ONMT en vue d'accroître la visibilité de la destination Maroc sur le marché émetteur japonais.

Plusieurs réunions et rencontres sont prévues durant les quatre jours du salon avec les acteurs leaders du secteur au Japon, notamment le TO H.I.S qui dispose d'une large présence dans 60 pays, dont le Maroc, où il a ouvert une branche en 2016. Les responsables de l'ONMT et les professionnels marocains vont aussi rencontrer les représentants de JTB Corporation, l'un des TO les plus influents au Japon et à l'international.

Fondé en 1912, le TO gère environ 10

millions de voyageurs par an. Des réunions seront également tenues avec les principales agences de voyages en ligne (OTA) japonaises comme RakutenTravel qui dispose de 30 millions d'utilisateurs actifs, Jalan.net, avec 25 millions d'utilisateurs actifs et Ikkyu, une plateforme spécialisée dans le segment luxe, ayant enregistré trois millions de réservations en 2023.

Dans le cadre de la première participation de l'ONMT à ce salon d'envergure, l'accent est mis sur le volet digital au vu des tendances des touristes japonais friands des plateformes de réservations en ligne. Concernant les préférences des voyageurs japonais, elles continuent d'évoluer vers des séjours plus personnalisés, plus longs et des expériences enrichissantes, tout en tenant compte des préoccupations liées à la sécurité et à la

durabilité. Il s'agit ainsi de proposer à ce marché asiatique qui ne cesse de croître, les multiples atouts de la destination Maroc, notamment la richesse culturelle et le dépaysement offerts par les différents territoires touristiques marocains. Il s'agit également de mettre en avant la connectivité aérienne entre le Japon et le Maroc via les plaques tournantes du Moyen-Orient.

À travers sa première participation au salon Tourism Expo Japan 2024, l'un des plus grands salons professionnels de la région, l'ONMT confirme son intérêt pour un marché asiatique très prometteur pour la destination Maroc. Cette démarche s'inscrit dans le cadre du plan d'action « Light in Action » de l'ONMT où plusieurs activations et opérations sont prévues pour renforcer la visibilité du Maroc sur les marchés à fort potentiel.

17^{ème} édition du Festival international du film de femmes de Salé

Regards croisés sur la critique cinématographique au féminin en Afrique et dans le monde arabe

La critique cinématographique au féminin en Afrique et dans le monde arabe est le thème d'une conférence organisée jeudi dans le cadre de la 17^e édition du Festival international du film de femmes de Salé.

Lors de cette rencontre, les participantes ont passé en revue les défis auxquels sont confrontées les femmes critiques de cinéma à la lumière de "la masculinité hégémonique" qui caractérise le 7^e art.

Soulignant la visibilité accrue de la femme dans le cinéma marocain, sa contribution au développement du secteur et ses réalisations à l'échelle internationale, la critique de cinéma et journaliste Amina Barakat a fait observer que la critique cinématographique féminine demeure limitée comparée à l'apport masculin en la matière.

Elle a dans ce sens mis l'accent sur l'importance de promouvoir la critique cinématographique au féminin de par son impact considérable sur le 7^e art, appelant à l'institutionnalisation de cette pratique pour la placer au cœur des intérêts académiques et des



manifestations culturelles.

Pour sa part, la critique égyptienne de cinéma Intisar Dardir a évoqué l'importance de l'étude critique et le rôle de cette pratique dans la promotion du 7^e art à tous les niveaux, qualifiant le critique de cinéma de trait d'union entre le ci-

néaste et son public.

Ainsi, elle a souligné l'importance des festivals de cinéma internationaux qui mettent la lumière sur la contribution féminine au 7^e art, affirmant que ces manifestations témoignent de l'intérêt accru accordé au renforcement des com-

pétences créatives des femmes dans le domaine cinématographique.

La critique congolaise de cinéma Dija Mambu a pointé du doigt le manque de contributions féminines à la critique cinématographique en Afrique, citant comme causes les considérations socio-économiques des sociétés africaines.

Elle a, par ailleurs, appelé à impliquer davantage la femme dans l'ensemble du processus de production cinématographique, particulièrement dans le traitement des questions qui la concernent directement.

Le 17^{ème} Festival international du film de femmes de Salé aborde des questions portant sur les femmes dans le cinéma.

Cette manifestation cinématographique constitue une occasion pour les cinéastes de divers horizons arabes, africains et internationaux de discuter des questions professionnelles, d'échanger leurs expériences et d'aborder les thématiques se rapportant aux femmes dans le cinéma.

Le film "Animal", un regard profond sur les douleurs silencieuses des créateurs de shows

Le film "Animal", de la réalisatrice grecque Sofia Exarchou, ouvre une fenêtre sur le monde intérieur des animateurs de spectacles qui souffrent en silence car le show doit continuer.

Le long métrage "Animal" (116 minutes), présent à la 17^e édition du Festival interna-

tional du film de femmes de Salé pour sa première projection internationale, incarne le trait de la diversité qui marque la programmation du festival. Des souffrances et des expériences personnelles douloureuses d'hommes et de femmes à travers un groupe d'animateurs issus de l'Europe de l'est, sauf que les gémissements devront s'arrêter au moment de monter sur scène, face à une responsabilité inévitable de créer la joie et la bonne humeur.

La réalisatrice plonge dans des portraits marginalisés surmontant leurs épreuves silencieusement pour avoir de quoi subvenir à leurs besoins sous le soleil brûlant d'une île grecque.

La vision de la réalisatrice use de la langue corporelle qui ne cache pas ses cicatrices même à l'apogée des rythmes de danse, comme en témoignent des scènes montrant le visage de Kalia, la star du groupe, d'Eva et d'autres animateurs.

Dix films, dont deux marocains, sont en lice, pour la compétition officielle de la catégorie des longs métrages, face à un jury présidé par l'actrice et réalisatrice marocaine Maryam Touzani et qui comprend Ágnes Kocsis de Hongrie, Hana Shiha d'Égypte, Odile Sankara du Burkina Faso, et Fleur Albert de France.



Projection du long métrage "Indivision" de Leïla Kilani

Le long métrage "Indivision" de la réalisatrice Leïla Kilani a été projeté, mercredi, dans le cadre de la 17^{ème} édition du Festival international du film de femmes de Salé (FIFFS).

Ce film (127 min, 2023) retrace un drame familial qui se déroule dans une zone forestière à la périphérie de Tanger, mais le sujet s'étend à différentes dimensions aussi bien écologiques que sociales.

Le film se raconte sous les yeux de "Lina", une fillette ultra connectée aux réseaux sociaux se démarquant par son mutisme expressif et son regard rebelle.

Elle regarde sa famille se déchirer sur la vente de la propriété familiale perchée au cœur des collines de Tanger, où elle vit avec son père Anis et sa grand-mère Amina. Le père et la fille ont une passion : les oiseaux.

C'est l'été. Amina a accepté d'organiser une noce pour la famille, poussant ses proches à accepter une offre immobilière qui les rendra tous milliardaires, mais Anis refuse de vendre.

Dans son film, la réalisatrice a fait appel à des interprètes passionnés tout en misant sur des dialogues qui reflètent les caractéristiques culturelles d'une classe qui parle un mélange de



français et d'espagnol.

Après des débuts remarquables dans le documentaire avec des films tels que "Tanger le rêve des brûleurs" (2002) et "Nos lieux interdits" (2008), Leïla Kilani réalise son premier long métrage de fiction, "Sur la planche", présenté à la Quinzaine des réalisateurs à Cannes en 2011. "Indivision" est son deuxième long métrage de fiction.

Fatin El Idrissi présente à Rabat son roman "La vérité inattendue"

L'écrivaine marocaine, Fatin El Idrissi, a présenté, jeudi à Rabat, son deuxième roman policier "La vérité inattendue", publié aux éditions Marsam.

Ce livre de 120 pages raconte l'histoire de Rime, inspectrice de police, connue dans son département pour être opérationnelle, objective, ne craignant pas les criminels les plus redoutables. Les cadavres et les bains de sang font partie de son quotidien. Les scènes de crimes ne l'écoeurent plus à force d'y être souvent confrontée. Pourtant, un jour elle se retrouve face à une affaire criminelle d'une extrême complexité où se mêlent kidnapping, meurtre et trafic de drogue. Elle se retrouve, malgré elle, impliquée dans cet imbroglio et risque de perdre son objectivité et son efficacité.

Dans une déclaration à la MAP, Mme El Idrissi a exprimé sa joie de présenter son deuxième roman policier, sorti en 2023, soulignant qu'il est toujours agréable pour un écrivain d'avoir les retours et feedback de ses lecteurs et de les inciter à plonger dans un univers plein de mystères, où chaque page réserve une surprise.

Elle a rappelé, à cette occasion, sa passion pour les romans policiers, un genre qui permet selon elle de jongler entre suspense et imprévisibilité, notant la particularité des rebondis-



sements qui ajoutent une dimension inattendue à l'intrigue et qui reconstituent les événements.

Mme El Idrissi a, par ailleurs, fait part de son espoir de voir plus de romans policiers dont l'histoire se déroule au Maroc, car, selon elle, la lecture devient plus accessible pour le lecteur marocain qui peut facilement s'identifier aux lieux, aux situations et aux personnages.

Grâce aux références locales et culturelles, le lecteur peut facilement s'immerger dans l'histoire, a-t-elle expliqué. Journaliste et romancière, Fatin El Idrissi a publié en 2016 son premier roman "Unis jusqu'à la mort". Elle est doctorante en sciences de l'information et de la communication à l'Université Mohammed V et est également auteure du e-magazine "fatinmagazine.com".

Lancement du prix MedFilm Festival dédié aux jeunes talents du cinéma

La présidente fondatrice du MedFilm Festival, Ginella Vocca, a annoncé, mercredi, à Rabat, le lancement du prix MedFilm Festival aux jeunes talents du cinéma, dans le cadre de la troisième édition du festival tenue sous le thème "La Méditerranée, une mer de cinéma".

S'exprimant lors d'une conférence de presse organisée à cette occasion, Mme Vocca a indiqué que grâce à la collaboration avec l'Institut supérieur des métiers de l'audiovisuel et du cinéma (ISMAC) et l'Institut culturel italien de Rabat, le festival attribuera le prix MedFilm Festival à trois jeunes talents parmi les étudiants de l'Institut, récompensant leurs courts métrages de diplôme.

Il s'agit, selon la fondatrice du festival, de trois bourses de 2.500, 1.500 et 1.000 euros, ajoutant que le lauréat du premier prix participera à la 30ème édition du MedFilm Festival de Rome, dans le cadre du projet Methexis.

Dans le même sillage, elle a mis en avant la collaboration étroite avec l'ISMAC et l'offre au public des courts métrages réalisés par les étudiants de l'école qui représente "un développe-

ment incroyable dans notre programme et la preuve qu'il y a un appétit pour des histoires étonnantes de nos communautés combinées".

De son côté, le directeur de l'ISMAC, Hakim Belabbes, a affirmé que le prix MedFilm Festival dédié par les organisateurs aux étudiants de l'Institut constitue une initiative conjointe pour contribuer au renforcement de la coopération cinématographique, notant que "ces jeunes sont des ambassadeurs de notre patrimoine culturel commun et contribueront activement à renforcer l'image d'un espace méditerranéen ouvert et riche de sa diversité".

Il a, en outre, relevé, dans une déclaration à la MAP, que la coopération entre l'ISMAC et MedFilm Festival dans le cadre de l'édition de cette année incarne la valeur de l'amitié et met en avant le rôle du cinéma en tant qu'"outil, à l'instar de la musique, permettant aux individus de divers horizons de partager leurs cultures, en dépassant toutes les limites politiques, géographiques et idéologiques".

Dans le cadre des célébrations de sa

30ème édition, le voyage du MedFilm Festival autour des rives de la Méditerranée continue avec une prochaine étape au Maroc, du 25 au 29 septembre 2024 au Cinéma Renaissance de Rabat et du 2 au 5 octobre à la Cinémathèque de Tanger. Organisé par l'ambassade d'Italie au Maroc et l'Institut culturel italien de Rabat, en collaboration avec l'Association Methexis Onlus, la Fondation Hiba, le Cinéma Renaissance de Rabat, la Cinémathèque de Tanger et l'ISMAC Rabat, cet événement, dédié au meilleur du cinéma euro-méditerranéen, attire au Maroc des films, des invités, des présentations, des masterclasses et des spectacles.

Sept films italiens, sélectionnés parmi les plus primés de 2024, figurent au programme, en commençant par l'événement d'ouverture, "Moi, capitaine" de Matteo Garrone, une odyssée aventureuse et émouvante de deux jeunes sénégalais rêvant d'un avenir en Europe, film lauréat de sept David di Donatello et candidat dans la sélection finale des Oscars 2024 pour le meilleur film international.

Bouillon de culture

Court-métrage

Le Centre cinématographique marocain (CCM) a annoncé, jeudi, l'ouverture des candidatures pour la 4ème édition du concours de court-métrage autour du thème "la Marche Verte, vue par les jeunes créateurs de l'image".

Organisé par le CCM en collaboration avec le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, ce concours s'inscrit dans le cadre de la commémoration du 49ème anniversaire de la Marche Verte, indique le CCM dans un communiqué.

L'objectif de ce concours, ouvert aux jeunes réalisateurs amateurs et créateurs d'images et de contenu vidéo âgés de 35 ans au plus, est d'illustrer à partir d'images d'archives, de fiction ou d'animation cet événement majeur qui a marqué l'histoire du Royaume, précise la même source.

Les candidatures à ce concours doivent être déposées au CCM avant la date limite du 20 octobre, ou via courrier électronique à l'adresse "filmcourtmarcheverte@ccm.ma".

Pour plus d'informations sur le règlement du concours et la fiche d'inscription, le CCM invite les candidats à visiter son site web "www.ccm.ma".

Festival

La ville de Rabat accueillera, le 5 octobre prochain, la 6ème édition du Festival "Littératures itinérantes" sous le thème "Littérature et mémoires".

Organisée sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, cette manifestation verra la participation d'une quarantaine d'écrivains marocains et étrangers, et offrira l'occasion au public de rencontrer ces hommes et femmes de lettres pour échanger et débattre de leurs œuvres, indiquent les organisateurs.

Le programme prévoit deux rencontres-débats sur le thème "Littérature et mémoires" : La première en langue arabe avec la participation des écrivains Mohammed Al Achaari, Abdelkader Chawi et Jokha Elharthy d'Oman, et Achraf Alashmawi d'Égypte, tandis que la seconde en français avec les intervenants Yasmine Chami, Georgia Makhoul du Liban, Nimrod Bena du Tchad, et Laurent Goudé de France, précise-t-on de même source.

Le programme comprend également un "concours de la nouvelle" pour les jeunes âgés de 18 à 30 ans, afin d'encourager la créativité littéraire auprès de cette catégorie.

Le jury de ce concours est composé de l'écrivain Mohamed El Achaari et du poète Jamal El Moussaoui pour la version arabe, et de Georgia Makhoul et Laure Mi Hyun Croset (Suisse) pour la version française.

Les deux rencontres-débats et la cérémonie de remise des prix du concours de nouvelles seront organisées le matin de l'événement à la Bibliothèque nationale du Royaume du Maroc, alors que les écrivains participants rencontreront les lecteurs au Parc Hassan II.

Les précédentes éditions du Festival "Littérature itinérante" ont été organisées à Salé (2017), Casablanca (2018), Marrakech (2019), Fès (2022) et Tanger (2023).

Gervaise ne disait rien, ne bougeait pas, les yeux fixes dans le vide. Elle finit par hocher lentement la tête, comme pour répondre aux idées qu'elle gardait en elle, pendant que le chapelier, la mine friande, murmurait :

- De cette pourriture-là, on s'en fiche-rait volontiers des indignations. C'est tendre comme du poulet...

Mais l'épicière le regardait d'un air si terrible, qu'il dut s'interrompre et l'apaiser par une gentillesse. Il guetta le sergent de ville, l'aperçut le nez sur sa petite boîte, et profita de ça pour fourrer le sucre d'orge dans la bouche de Virginie. Alors, celle-ci eut un rire complaisant. Puis, elle tourna sa colère contre la lavetuse.

- Dépêchez-vous un peu, n'est-ce pas? Ça n'avance guère la besogne, de rester là comme une borne... Voyons, remuez-vous, je n'ai pas envie de patauger dans l'eau jusqu'à ce soir.

Et elle ajouta plus bas, méchamment :

[- Est-ce que c'est ma faute si sa fille fait la noce !] Sans doute, Gervaise n'entendit pas. Elle s'était remise à frotter le parquet, l'échine cassée, aplatie par terre et se traînant avec des mouvements engourdis de grenouille. De ses deux mains, crispées sur le bois de la brosse, elle poussait devant elle un flot noir, dont les éclaboussures la mouchetaient de boue, jusque dans ses cheveux. Il n'y avait plus qu'à rincer, après avoir balayé les eaux sales au ruisseau.

Cependant, au bout d'un silence, Lantier qui s'ennuyait haussa la voix.

- Vous ne savez pas, Badingue, cria-t-il, j'ai vu votre patron hier, rue de Rivoli. Il est diablement ravagé, il n'en a pas pour six mois dans le corps... Ah ! dame ! avec la vie qu'il fait !

Il parlait de l'empereur. Le sergent de ville répondit d'un ton sec, sans lever les yeux :

- Si vous étiez le gouvernement, vous ne seriez pas si gras.

- Oh ! mon bon, si j'étais le gouvernement, reprit le chapelier en affectant une brusque gravité, les choses iraient un peu mieux, je vous en flanque mon billet... Ainsi, leur politique extérieure, vrai ! ça fait suer, depuis quelque temps. Moi, moi qui vous parle, si je connaissais seulement un journaliste, pour l'inspirer de mes idées...

Il s'animait, et comme il avait fini de croquer son sucre d'orge, il venait d'ouvrir un tiroir, dans lequel il prenait des morceaux de pâte de guimauve, qu'il gobait en gesticulant.

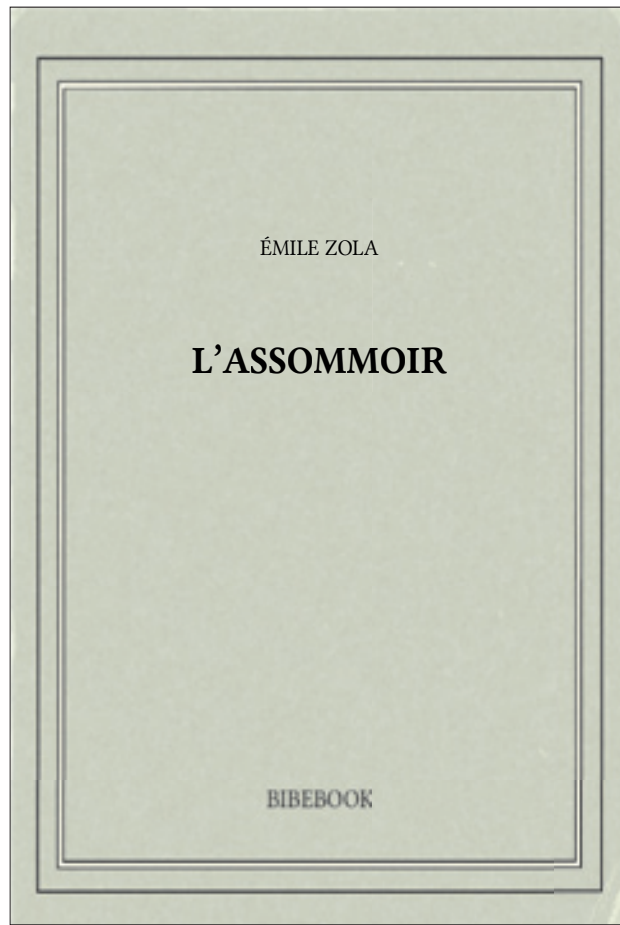
- C'est bien simple... Avant tout, je reconstituerais la Pologne, et j'établirais un grand État scandinave, qui tiendrait en respect le géant du Nord... Ensuite, je ferais une république de tous les petits royaumes allemands... Quant à l'Angleterre, elle n'est guère à craindre, si elle bougeait, j'enverrais cent mille hommes dans l'Inde... Ajoutez que je reconduirais, la crose dans le dos, le Grand Turc à la Mecque, et le pape à Jérusalem... Hein? l'Europe serait vite propre. Tenez ! Badingue, regardez un peu...

Il s'interrompit pour prendre à poignée cinq ou six morceaux de pâte de guimauve.

- Eh bien ! ce ne serait pas plus long que d'avalier ça.

Et il jetait, dans sa bouche ouverte, les morceaux les uns après les autres.

- L'empereur a un autre plan, dit le ser-



gent de ville, au bout de deux grandes minutes de réflexion.

- Laissez donc ! reprit violemment le chapelier. On le connaît, son plan ! L'Europe se fiche de nous... Tous les jours, les larbins des Tuileries ramassent votre patron sous la table, entre deux gadoues du grand monde.

Mais Poisson s'était levé. Il s'avança et mit la main sur son cœur, en disant :

- Vous me blessez, Auguste. Discutez sans faire de personnalités.

Virginie alors intervint, en les priant de lui flanquer la paix. Elle avait l'Europe quelque part. Comment deux hommes qui partageaient tout le reste, pouvaient-ils s'attraper sans cesse à propos de la politique? Ils mâchèrent un instant de sourdes paroles. Puis, le sergent de ville, pour montrer qu'il n'avait pas de rancune, apporta le couvercle de sa petite boîte, qu'il venait de terminer; on lisait dessus, en lettres marquetées: A Auguste, souvenir d'amitié. Lantier, très flatté, se renversa, s'étala, si bien qu'il était presque sur Virginie. Et le mari regardait ça, avec son visage couleur de vieux mur, dans lequel ses yeux troubles ne disaient rien; mais les poils rouges de ses moustaches remuaient tout seuls par moments, d'une drôle de façon, ce qui aurait pu inquiéter un homme moins sûr de son affaire que le chapelier.

Cet animal de Lantier avait ce toupet tranquille qui plaît aux dames. Comme Poisson tournait le dos, il lui poussa l'idée farce de poser un baiser sur l'œil gauche de madame Poisson. D'ordinaire, il montrait une prudence sournoise; mais, quand il

s'était disputé pour la politique, il risquait tout, histoire d'avoir raison sur la femme. Ces caresses goulues, chipées effrontément derrière le sergent de ville, le vengeaient de l'Empire, qui faisait de la France une maison à gros numéro. Seulement, cette fois, il avait oublié la présence de Gervaise.

Elle venait de rincer et d'essuyer la boutique, elle se tenait debout près du comptoir, à attendre qu'on lui donnât ses trente sous. Le baiser sur l'œil la laissa très calme, comme une chose naturelle dont elle ne devait pas se mêler. Virginie parut un peu embêtée. Elle jeta les trente sous sur le comptoir, devant Gervaise. Celle-ci ne bougea pas, ayant l'air d'attendre toujours, secouée encore par le lavage, mouillée et laide comme un chien qu'on tirerait d'un égout.

- Alors, elle ne vous a rien dit ? demanda-t-elle enfin au chapelier.

- Qui ça ? cria-t-il. Ah ! oui, Nana!... Mais non, rien autre chose. La gueuse a une bouche ! un petit pot de fraises !

Et Gervaise s'en alla avec ses trente sous dans la main. Ses savates éculées crachaient comme des pompes, de véritables souliers à musique, qui jouaient un air en laissant sur le trottoir les empreintes mouillées de leurs larges semelles.

Dans le quartier, les sotillardes de son espèce racontaient maintenant qu'elle buvait pour se consoler de la culbute de sa fille. Elle-même, quand elle sifflait son verre de rogome sur le comptoir, prenait des airs de drame, se jetait ça dans le plomb en souhaitant que ça la fit crever.

Et, les jours où elle rentrait ronde comme une bourrique, elle bégayait que

c'était le chagrin.

Mais les gens honnêtes haussaient les épaules; on la connaît celle-là, de mettre les culottes de poivre d'Assommoir sur le compte du chagrin; en tout cas, ça devait s'appeler du chagrin en bouteille. Sans doute, au commencement, elle n'avait pas digéré la fugue de Nana. Ce qui restait en elle d'honnêteté se révoltait; puis, généralement, une mère n'aime pas se dire que sa demoiselle, juste à la minute, se fait peut-être touter par le premier venu. Mais elle était déjà trop abêtie, la tête malade et le cœur écrasé, pour garder longtemps cette honte.

Chez elle, ça entraînait et ça sortait. Elle restait très bien des huit jours sans songer à sa gourgandine; et, brusquement, une tendresse ou une colère l'empoignait, des fois à jeun, des fois le sac plein, un besoin furieux de pincer Nana dans un petit endroit, où elle l'aurait peut-être embrassée, peut-être rouée de coups, selon son envie du moment. Elle finissait par n'avoir plus une idée bien nette de l'honnêteté. Seulement, Nana était à elle, n'est-ce pas? Eh bien! lorsqu'on a une propriété, on ne veut pas la voir s'évaporer.

Alors, dès que ces pensées la prenaient, Gervaise regardait dans les rues avec des yeux de gendarme. Ah ! si elle avait aperçu son ordure, comme elle l'aurait raccompagnée à la maison! On bouleversait le quartier, cette année-là. On perçait le boulevard Magenta et le boulevard Ornano, qui emportaient l'ancienne barrière Poissonnière et trouaient le boulevard extérieur.

C'était à ne plus s'y reconnaître. Tout un côté de la rue des Poissonniers était par terre. Maintenant, de la rue de la Goutte-d'Or, on voyait une immense éclaircie, un coup de soleil et d'air libre; et, à la place des masures qui bouchaient la vue de ce côté, s'élevait, sur le boulevard Ornano, un vrai monument, une maison à six étages, sculptée comme une église, dont les fenêtres claires, tendues de rideaux brodés, sentaient la richesse. Cette maison-là, toute blanche, posée juste en face de la rue, semblait l'éclairer d'une enfilade de lumière.

Même, chaque jour, elle faisait disputer Lantier et Poisson. Le chapelier ne tarissait pas sur les démolitions de Paris; il accusait l'empereur de mettre partout des palais, pour renvoyer les ouvriers en province; et le sergent de ville, pâle d'une colère froide, répondait qu'au contraire l'empereur songeait d'abord aux ouvriers, qu'il raserait Paris, s'il le fallait, dans le seul but de leur donner du travail. Gervaise, elle aussi, se montrait ennuyée de ces embellissements, qui lui dérangeaient le coin noir de faubourg auquel elle était accoutumée. Son ennui venait de ce que, précisément, le quartier s'embellissait à l'heure où elle-même tournait à la ruine. On n'aime pas, quand on est dans la crotte, recevoir un rayon en plein sur la tête. Aussi, les jours où elle cherchait Nana, rageait-elle d'enjamber des matériaux, de patauger le long des trottoirs en construction, de buter contre des palissades. La belle bâtisse du boulevard Ornano la mettait hors des gonds. Des bâtisses pareilles, c'était pour des catins comme Nana.

(A suivre)

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
 PROVINCE D'AZILAL
 SECRETARIAT GÉNÉRAL
 D.R.F.H

AVIS DE REPORT DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT
 N° : 51/2024/INDH/PAZ

Le gouverneur de la province d'Azilal annonce au public que l'ouverture des plis concernant l'avis d'appel d'offres ouvert N° 51/2024/INDH/PAZ, publié au journal libération n° 10317 du 21-22/09/2024 relatif à :

- TRAVAUX D'AMENAGEMENT EXTERIEUR DU CENTRE DE SANTE HAY JDID A LA CT AZILAL ET DAR EL OUMOUMA A LA CT OUAOUZEGHT.

A été reporté à la date du 15/10/2024 à 12h au lieu du 15/10/2024 à 10h.

N° 6662/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
 PROVINCE D'AZILAL
 SECRETARIAT GÉNÉRAL
 D.R.F.H

AVIS DE REPORT DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT
 N° : 54/2024/INDH/PAZ

Le gouverneur de la province d'Azilal annonce au public que l'ouverture des plis concernant l'avis d'appel d'offres ouvert N° 54/2024/INDH/PAZ, publié au journal libération n° 10317 du 21-22/09/2024 relatif à :

- Acquisition des équipements au profit de Dar Talib à Demnate.

A été reporté à la date du 15/10/2024 à 13h au lieu du 15/10/2024 à 11h.

N° 6663/PA

Royaume du Maroc
 Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de l'Enseignement Technique
 Académie Régionale d'Éducation et de Formation Marrakech-Safi
 Direction Provinciale d'El Kelaas des Sraghna
 Service des affaires administratives et financières

Avis rectificatif de l'appel d'offres ouvert n° : 34/KS/2024

En application de l'article 22 du décret n° 2.22.431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Le Directeur Provincial du MENPS à El Kelaas des Sraghna AREF Marrakech-Safi, porte à l'avis du public que l'appel d'offres ouvert N° 34/KS/2024 ayant pour objet Prestation de restauration au profit des cantines scolaires des lycées collégiaux et qualifiants relevant de la direction provinciale d'El Kelaas des Sraghna en deux lots, publié dans le journal :Libération n° 10320 du 25/09/2024 a été modifié comme suit :

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

- Lot n° 01 : 3 342 240,00 (Trois millions trois cent quarante-deux mille deux cent quarante dirhams)
- Lot n° 02 : 4 429 928,00 (Quatre millions quatre cent vingt-neuf mille neuf cent vingt dirhams)

Le cautionnement provisoire est fixé comme suit :

- Lot n°01 : 60 000,00 (Soixante mille dirhams)
- Lot n°02 : 80 000,00 (Quatre-vingt mille dirhams)

Le reste sans changement

N° 6664/PA

Royaume du Maroc
 Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de l'Enseignement Technique
 Académie Régionale d'Éducation et de Formation Marrakech Safi
 Direction Provinciale d'El Kelaas des Sraghna
 Service des affaires administratives et financières

Avis rectificatif de l'appel d'offres ouvert n° : 35/KS/2024

En application de l'article 22 du décret n° 2.22.431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Le Directeur Provincial du MENPS à El Kelaas des Sraghna AREF Marrakech-Safi, porte à l'avis du public que l'appel d'offres ouvert N° 35/KS/2024 ayant pour objet Prestation de restauration au profit des internats des lycées collégiaux et qualifiants relevant de la direction provinciale d'El Kelaas des Sraghna en lot unique, publié dans le journal :Libération n° 10320 du 25/09/2024 a été modifié comme suit :

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

5 798 254,00 dhs (Cinq millions sept cent quatre-vingt-dix-huit mille deux cent cinquante-quatre dirhams)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

100 000,00 dhs (Cent mille dirhams)

Le reste sans changement

N° 6665/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
 PROVINCE DE TAZA
 CERCLE D'OUED ANGLE
 CAJDAT DE BOUJLOU
 COMMUNE TERRITORIALE BOUJLOU

Avis d'appel d'offres ouvert
 N°06/2024

Le 23/10/2024 à 10 heures il sera procédé au siège de la commune de Boujloù à l'ouverture des plis relatifs à

OBJET DU MARCHÉ :
 Réhabilitation, Renouvellement des équipements de(refoulement, (électriques) et Extension de réseau d'adduction et de distribution pour l'alimentation en eau potable par branchements individuels du douar KAWAN relevant de la Commune Boujloù Province de TAZA **-LOT:Equipements-**

Objet de l'Appel d'Offres :
 Le présent appel d'offres concerne le lot équipement relatif aux travaux d'équipement d'une station de reprise au niveau de la commune Boujloù pour un débit de 4 l/s.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau technique de ladite commune, il peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme dix mille dirhams (10000,00)

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 594848,00DH cinq cent quatre vingt quatre mille huit cent quarante dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions des articles 30 , 31 et 32 de décret N° 2-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent :

- déposer par voie électronique via le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 28 du décret N° 2-22-431 Précité par l'article 06 de règlement de consultation.
- pour les entreprises résidentes au Maroc :

L'entreprise concurrente doit présenter une copie certifié conforme de l'attestation de qualification et de classification conformément à l'arrêté du ministre de l'équipement ; de transport et de l'eau 22.2477 du 16/12/2022.

secteur	classe minimal	qualifications exigées
C	5	C.1

N° 6666/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
 PROVINCE DE TAZA
 CERCLE D'OUED ANGLE
 CAJDAT DE BOUJLOU
 COMMUNE TERRITORIALE BOUJLOU

Avis d'appel d'offres ouvert
 N°07/2024

Le 23/10/2024 à 12 heures il sera procédé au siège de la commune de Boujloù à l'ouverture des plis relatifs à

OBJET DU MARCHÉ :
 Réhabilitation, Renouvellement des équipements de(refoulement, (électriques) et Extension du réseau d'adduction et de distribution pour l'alimentation en eau potable par branchements individuels du douar KAWAN relevant de la Commune Boujloù Province de TAZA **-LOT:CONDUITES-**

Objet de l'Appel d'Offres :
 Le présent appel d'offres a pour objet la réalisation des travaux du lot - **Conduites** .

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau technique de ladite commune, il peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme vingt mille dirhams (20000,00)

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 3351540,00DH trois millions trois cent cinquante et un mille cinq cent quarante dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions des articles 30 , 31 et 32 de décret N° 2-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent :

- déposer par voie électronique via le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 28 du décret N° 2-22-431 Précité par l'article 06 de règlement de consultation.
- pour les entreprises résidentes au Maroc :

L'entreprise concurrente doit présenter une copie certifié conforme de l'attestation de qualification et de classification conformément à l'arrêté du ministre de l'équipement et de l'eau 22.2477 du 16/12/2022.

secteur	classe minimal	qualifications exigées
C	4	C.1

N° 6667/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT
GENERAL
D.R.F.H
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° :

56/2024/INDH/PAZ
Le 22 Octobre 2024 à 10h1 ; il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Secrétaire Général de la Province d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour :
- Acquisition du matériel de l'audio-visuel pour le centre culturel d'Azilal, Province D'Azilal.
- Acquisition des équipements au profit du conservatoire d'Azilal, Province d'Azilal.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cinq Cent Quatre-Vingt-Quatorze Mille Dirhams, 00 ets (594 000,00 dh)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Onze Mille Dirhams, 00 Centimes, 00 Cts (11 000,00 DH)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (08/03/2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les prospectus et notices exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau de Monsieur le chef de la DRFH de la Province d'Azilal au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis (le 21/10/2024) avant 16 h ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 6672/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Province d'Azilal
Secrétariat General
D.R.F.H

Avis d'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n° :

57/2024/INDH/PAZ (Séances publiques)

Il sera procédé le 22 Octobre 2024 à 11 heures dans les bureaux de monsieur le Secrétaire Général la Province d'Azilal, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouverts sur offres des prix concernant : Acquisition De 06 Ambulance au profit des collectivités territoriales relevant de la Province d'Azilal. Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état à l'adresse électronique suivante : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : cinquante-trois Mille Dirhams 53.000,00 Dhs). L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de : Deux millions Six cent soixante-treize Mille Dirhams, Toutes Taxes Comprises (2.673.000,00 Dhs TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique à

l'adresse électronique suivante : www.marchespublics.gov.ma

Les prospectus et notices exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau de Monsieur le chef de la DRFH de la Province d'Azilal au plus tard le jour ouvrable précédant la

date d'ouverture des plis 21/10/2024 avant 16 h ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 14 du règlement de consultation

N° 6673/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Région Marrakech -Safi
Province Rhamsa
Conseil Provincial Rhamsa

Avis d'appel d'offres ouvert n°12/2024/BP

Le 22/10/2024 à 10h00, il sera procédé, dans les bureaux du conseil provincial Rhamsa (salle de réunion), sis à Conseil Provincial Rhamsa, Siège Province Rhamsa, Quartier HASSAN II, Benguerir, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouverts sur offres de prix, n°12/2024/BP du 22/10/2024, Pour :

TRAVAUX D'ELECTRIFICATION D'UNE COMPLEXE COMMERCIAL A BENGUERIR - PROVINCE RHAMSA -

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics Accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : UN million et cinq cent quatre-vingt-huit mille et six cent vingt-quatre dirhams et quarante-quatre centimes (1 588 624,44 DHS TTC).
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : trente mille cent quatre-vingt-trois dirhams et zéro centimes (30 183,00 DHS)

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

- Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'article 9 de l'Arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de consultation.

- Les concurrents doivent fournir une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivant :

Secteur (Nouveaux systèmes)	Qualification (Nouveaux systèmes)	Classe minimale (Nouveaux systèmes)
J	J.6	4

N° 6668/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Sidi Berradj
Commune de Zemama
Direction des services
Bureau des marchés

AVIS DE REPORT
DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 10/2024/CZ

Il est porté à la connaissance des concurrents intéressés par l'appel d'offres ouvert n° 10/2024/CZ ayant pour objet :

Construction d'un marché type pour les marchands ambulants:
Tranche I: Construction d'un marché pour le recasement des marchands ambulants à la ville de Zemama - Lot I: Gros œuvre - Etanchéité - Charpente métallique - Réseaux divers.

Que la séance d'ouverture des plis prévue le : Mercredi : 09/10/2024 à 10H00 sera reportée au Jeudi 24/10/2024 à 10h00.

N° 6671/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Équipement et de l'Eau

أvis de Report
d'Appel d'Offres Ouvert National
N°47/2024

Le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique de Taroudant porte à la connaissance du public que l'Appel d'offres Ouvert National N° 47/2024 du 03 Octobre 2024 à 11 H, relatif à :

Travaux de fourniture et pose des panneaux de signalisation verticale et dispositifs de sécurité sur la RR114 reliant Ait Melloul à Taroudant entre les PK 19+120 et PK 70+200 dans la province de Taroudant.

A subi la modification suivante :

- Report de la date de la séance de l'ouverture des plis au 10 Octobre 2024 à 11h au lieu du 03 Octobre 2024 à 11h.

Le reste est inchangeable.

N° 6670/PA

ROYAUME DU MAROC
OFFICE NATIONAL DES CHEMINS DE FER
POLE PROJETS LEV- DIRECTION SUPPORT

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°1056/PLGV
SEANCE PUBLIQUE D'OUVERTURE DES PLS

Le 14 Novembre 2024 à 09 heures, il sera procédé dans les bureaux de l'Institut de Formation & Développement des Compétences de l'ONCF sis rue Mohamed TESSAGDAL RABAT, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant :

AUGMENTATION DE LA CAPACITE FERROVIAIRE ENTRE KEMTRA ET MARRAKESH ET AU NIVEAU DU HUB DE CASABLANCA :

TRAVAUX D'OUVRAGES D'ART ET RETABLISSEMENTS DE COMMUNICATION ENTRE RABAT AGDAL ET AIN ATIQ

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics à l'adresse www.marchespublics.gov.ma et du site Web de l'ONCF à l'adresse www.oncf.ma, suivant les conditions précitées dans l'article « INTRODUCTION DE MODIFICATIONS » du règlement de consultation.

L'estimation des coûts des prestations, établie par le Maître d'Ouvrage est fixée à : **87.400.000,00 DH/TTC.**

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **1.311.000,00 DH.**

Le dépôt et le retrait des plis et des offres des concurrents s'effectuent pour le présent appel d'offres, **obligatoirement, par voie électronique**, via le portail des marchés publics, dans les conditions fixées par l'arrêté n°1692-23 du 4 dhou al-Hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures des documents et des pièces relatives aux marchés.

Les plis déposés, transmis ou reçus sous format papier ou postérieurement au jour et à l'heure fixés ci-dessus ne sont pas admis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

Les concurrents doivent fournir une copie du certificat de qualification et de classification des entreprises STP valide, délivré par le Ministère de l'Équipement et de l'Eau :

SECTEUR	QUALIFICATION	CLASSE
B- Travaux routiers et voirie urbaine	B2 Travaux de terrassements routiers spéciaux B3 Ouvrages d'assainissement routiers et traitement de l'environnement B5 Asses non traitées et enduits superficiels B6 Asses traitées et enrobés à chaud	5
C- Construction d'ouvrages d'art	C1 Ouvrages d'art exceptionnels en béton armé	1

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

N° 6669/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE AZILAL
AVIS DES APPELS
D'OFFRES OUVERT**

N° : 52/2024/INDH/PAZ
Le 21 Octobre 2024 à 10 heures ; il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Secrétaire général de La Province d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix suivants :

- Lot 1 : Création de 26 unités préscolaires au niveau des communes : Ait Oumdiess, Tiddi fetouaka, Tibougut, anergui, ait mazigh, oaaouizeght, ait okabli, Province d'Azilal.
- Lot 2 : Création de 26 unités préscolaires au niveau des communes : Tillouguite, Tabarouchte, Ait Mazigh, Taglefte, Ait Ouakabi, Anergui, Zaouiat Ahamsal, Agoudi N'Labait, Moulay Aissa Ben Driss, Province d'Azilal.
- Lot 3 : Création de 26 unités préscolaires : Ait Taguelte, Ait M'hamed, Ait Bououlli, Tifni, Sidi Boufkhel, Ait Blal, Anzou, Sidi Ya-coub, Ait Tamllil, Ait Oumdiess, Province d'Azilal.
- Lot 4 : Création de 27 unités préscolaires au niveau des communes : Bzoua, Tsounza, Bni Hassan, Tabia, Founjema, Ouaoula, Ait Mjden, Tamda Noumercede et Bine El Ouidane, Province d'Azilal.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :
- •Lot 1 : 2 390.00 DHS (Deux mille trois cent quatre-vingt-dix DIRHAMS)
- •Lot 2 : 2 390.00 DHS (Deux mille trois cent quatre-vingt-dix DIRHAMS)
- •Lot 3 : 2 390.00 DHS (Deux mille trois cent quatre-vingt-dix DIRHAMS)
- •Lot 4 : 2 480 DHS (Deux mille quatre cent quatre-vingts DIRHAMS)
- L'estimation des coûts des prestations, établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :
- •Lot 1 : 119600.00 DHS TTC (Cent dix-neuf mille six cents DIRHAMS TTC)
- •Lot 2 : 119600.00 DHS TTC (Cent dix-neuf mille six cents DIRHAMS TTC)

- •Lot 3 : 119600.00 DHS TTC (Cent dix-neuf mille six cents DIRHAMS TTC)
- •Lot 4 : 124200.00 DHS TTC (Cent vingt-quatre mille deux cents DIRHAMS TTC)

- Certificat d'agrément exigé : D14, D15 et D16
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 6674/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT GENERAL
D.R.F.H**

**AVIS D'APPEL
D'OFFRE OUVERT
NATIONAL**

N° : 47/2024/BG/PAZ
Le 23 Octobre 2024 à 10h, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Secrétaire Général de la Province d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert national sur offre de prix pour :

- Fourniture des plantes et fleurs aux jardins de la Province d'Azilal.
- Le dossier d'appel d'offre doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Mille huit cent dirhams, 00 Cts (1.800,00 DH).
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent mille dirhams, 00 Cts (100.000,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (08/03/2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 14 du règlement de consultation.

N° 6675/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT
GENERAL
D.R.F.H**

**AVIS D'APPELS
D'OFFRES OUVERTS
NATIONAL**

N° : 48 /2024 /BG/PAZ
Le 23 Octobre 2024 à 11 Heures il sera procédé dans le bureau de Monsieur le Secrétaire Général de la Province d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouverts national sur offres de prix, pour : Achat de matériel technique pour la Province d'Azilal.

Le dossier d'appel d'offre doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Neuf cent dirhams, 00 Cts (900,00 DH).
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cinquante mille dirhams, 00 Cts (50 000,00 dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (08/03/2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 14 du règlement de consultation.

N° 6676/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
D'OUARZAZATE
COMMUNE
D'OUARZAZATE**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT**

N° : 37/SP/2024

Le 21 Octobre 2024 à dix heures (10 h), il sera procédé, à la salle des réunions de la Commune d'Ouarzazate, sis à : Avenue Mohamed V, Ouarzazate, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Exploitation des parkings pour camions, voitures, motos et véhicules réguliers à la ville de Ouarzazate. Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (15.000,00 dhs) Quinze mille dirhams.

Le coût estimatif relatif à l'exploitation de ces parkings est fixé par le maître d'ouvrage d'un montant de (800.000,00 DHS) Huit cent mille dirhams TTC.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du Bureau des marchés de la Commune de Ouarzazate sis au Bd Mohamed V Ouarzazate. Tél. / Fax : 05.24.88.24.30

Il peut être aussi téléchargé de l'adresse électronique de portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, dépôt, ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Chaque concurrent doit remplir le bordereau des prix joint au dossier d'appel d'offres (si non motif d'écartement)

- Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Commune de Ouarzazate.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les transmettre par voie électronique dans le

portail des marchés publics.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 28 du décret n° : 2-22- 431 du 8 Mars 2023 précité.

NB : - une visite des parkings sera organisée le 09/10/2024 à 10h (réunion à la salle des réunions de la Commune)

- Les parkings N° : 8-19-20 et 28 sont exclus de la concurrence.

N° 6677/PA

**Royaume du Maroc
Ministère de l'Agriculture
et de la Pêche Maritime
du Développement Rural
et des Eaux et Forêts**

**DIRECTION
PROVINCIALE
DE L'AGRICULTURE
DE BENI-MELLAL
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL N°
32/2024/DPA/4/SAHA**

Du 31/10/2024 à 10h
Le 31/10/2024 à 10 Heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Beni-Mellal, sis au Quartier Administratif, Rue de Safi, Beni Mellal, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix ayant pour objet :

Contrôle des études techniques et des travaux de construction d'une unité de trituration des olives Commune Territoriale de Foum Oudj, province de Beni Mellal dans le cadre du Projet de Développement de l'oléiculture pour les petits agriculteurs, Pilier II du plan Maroc vert (MAR0136) financé par la Banque Islamique de Développement.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du Portail Marocain des

Marchés Publics: www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation du coût des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent Vingt-cinq mille Dirhams TTC (125 000,00 DH TTC)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Mille cinq cent dirhams et 00 centimes (1 500,00 dhs).

L'appel d'offres est lancé conformément aux dispositions du Décret n°2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics, avec des ajustements nécessaires pour se conformer aux Directives pour l'acquisition de Services de Consultants dans le cadre des Projets financés par la Banque Islamique de Développement (BID), du fait du financement de ce marché par cette institution. Les procédures de passation de marchés doivent être conformes aux Principes Fondamentaux de Passation des Marchés de la BID et garantir que les Directives de la Banque contre la corruption visée dans l'Accord de financement.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions de l'accord de financement n° MAR0136 passé entre le royaume du Maroc et la Banque Islamique de Développement (BID) en date du 28 janvier 2014, des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation dudit appel d'offre.

N° 6678/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA PROTECTION SOCIALE
CHU IBN ROCHD-CASABLANCA**

AVIS DE REPORT

**DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL SUR OFFRES
DES PRIX N° 131/2024/CHUIRC**

ACHAT DE MATERIEL MEDICO-TECHNIQUE : DIVERS -2-

Le Directeur du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd informe le public que :

La date d'ouverture des plis prévue le 03 octobre 2024 à 09 h 00 min est reportée au 17 octobre 2024 à 09 h 30 min.

N° 6680/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PRÉFECTURE PROVINCE DE BORDJ BOU
CONSEIL PROVINCIAL
SERVICE DES AFFAIRES FINANCIÈRES ET DE PARAMÈTRE
MUNICIPALES**

PROGRAMME PREVISIONNEL TRIENNAL COMPLEMENTAIRE

Maître d'ouvrage: Président du Conseil de la préfecture d'Inezgane Ait Melloul
Année budgétaire (N): 2024

C- PRESTATION DE SERVICES					
Année budgétaire 2024					
N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation prévisionnelle	Mode de passation	Observation
1	Nettoyage, gardiennage et surveillance du siège du Conseil de la préfecture d'Inezgane Ait Melloul sis à Ait Melloul.	Commune Ait Melloul	600.000,00	Appel d'offres ouvert simplifié à soumission	Octobre Révisé
Année budgétaire 2025					
N°	Objet	Lieu d'exécution			
-	---	---			
Année budgétaire 2026					
N°	Objet	Lieu d'exécution			
-	---	---			

N° 6679/PA

FONDATAX
Conseil financier et fiscal
CALIFORNIA
MOTORSPORT
R.C. : 641967
CONSTITUTION

Au terme d'un acte ssp en date du 11 SEPTEMBRE 2024, il a été institué une société à responsabilité limitée associée unique avec les caractéristiques suivantes :

1-Dénomination: CALIFORNIA MOTORSPORT
2-Siège social : 26, AVENUE MERS SULTAN, ETAGE 1 APTT 3-CASABLANCA Activité: AUTO-MOBILES (EXPLOITANT UN ÉTABLISSEMENT POUR L'ENTRETIEN DES VOITURES).

4-Capital :
• MR ALAIN DAVID MERIL fait apport en numéraire de la somme de 100.000 DH, divisée en 1000 parts sociales de 100 DH chacune
5-Gérance:

• MR ALAIN DAVID MERIL est désigné gérant unique de la société pour une durée indéterminée.
6-l'exercice comptable débute le 1er janvier et se termine le 31 décembre.

L'immatriculation au registre de commerce a été effectuée au tribunal de commerce de Casablanca sous le numéro de dépôt légal 934586 le 20/09/2024
N° 6681/PA

SOCIETE - CAFE TIZGUITE - SARL
CONSTITUTION D'UNE SOCIETE

Suite à un acte sous-seing privé en date du 30/08/2024 les propriétaires de la SOCIETE « CAFE TIZGUITE », ont décidé la constitution d'une société ayant les critères suivants :

• DENOMINATION : SOCIETE - CAFE TIZGUITE - SARL
• OBJET : Exploitant de café et restaurateur à prix fixe. Et plus généralement toutes les opérations qui se rattachent aux Objets précités
• SIEGE SOCIAL : GARAGE A AIT HASSOU SABTE AIN LAHNAHE CR TIZGUITE

• CAPITAL : 10.000,00 DHS, divisé en 100 PARTS SOCIALES de 100,00 DHS chacune, toutes entièrement souscrites, libérées et réparties comme suit :
Mr ABDELALI AIT AKKA : 25 PARTS
Mr ABDELKADER AIT AKKA : 25 PARTS
Mr HAMID AIT AKKA : 25 PARTS
Mr ABDERRAHMANE AIT AKKA : 25 PARTS

• DUREE : 99 ans.
• GERANCE : Mr MOHAMMED AIT AKKA est le gérant de la société pour une durée illimitée.
• ANNEE SOCIALE : commence le 01 janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Le dépôt légal a été effectué le 23/09/2024 au tribunal de première instance d'AZROU sous le n° 248, et immatriculée au registre de commerce sous le n° 2239. Pour extrait et mention
N° 6682/PA

VILLAJENA SARL
Société à Responsabilité Limitée au capital social de 100 400 000 de Dirhams
Siège social : 67-69, Avenue de l'Armée Royale - Casablanca

Registre de commerce de Casablanca numéro 122.059
Identifiant Fiscal numéro 1032770

Démission d'un Gérant, nomination d'un nouveau Gérant et cession d e part sociale

Au terme de l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 11 juillet 2024, Les Associés de la société VILLAJENA (la « Société ») ont décidé de :

- Prendre acte et ratifier la démission de Monsieur Sven VAN DEN BROECK de sa fonction de Gérant de la Société ;

- Nommer, en qualité de nouveau Gérant de la Société, pour une durée illimitée à compter du 11 juillet 2024, Monsieur Tim Marcus WEILAND, de nationalité Allemande et titulaire du passeport n° C4YLZMBVF ;

- Prendre acte de la cession d'une (1) part sociale appartenant à Madame Iham SALAMA au profit de la société O CAPITAL GROUP et la cession d'une (1) part sociale appartenant à Monsieur Sven VAN DEN BROECK au profit de la société Marrakech Investments Limited ;

- Modifier l'article 7 des Statuts.
Le dépôt au Tribunal du commerce de Casablanca a été effectué le 9 septembre 2024 sous le numéro 33802.
N° 6683/PA

Arrêté du Gouverneur N°27/2024

Il sera procédé à l'ouverture d'une enquête publique du 15/10/2024 au 03/11/2024, au niveau de la commune Ahl Angad, province d'Oujda Angad concernant l'Etude d'Impact Environnemental du projet d'unité de fabrication et assemblage des câbles automobiles, de la société Hirschmann Automotive localisée sur la technopôle d'Oujda- Commune de Ahl Angad

Le dossier de l'enquête publique accompagné de cet avis ainsi que les registres seront mis à la disposition du public en vue d'y consigner les observations et les suggestions relatives au projet pendant (20) jours correspondant à la durée de déroulement de l'enquête publique.

L'arrêté d'ouverture de l'enquête publique reste affiché à la commune de Ahl Angad pendant 15 jours au moins avant la date d'ouverture de celle-ci et durant les (20) jours de déroulement de l'enquête publique.
N° 6684/PA

Royaume du Maroc
Ministère du Tourisme et de l'Artisanat et de l'Economie Sociale et Solidaire
Direction Provinciale de l'Artisanat à Ouarzazate
Avis d'Appel d'Offres Ouvert National

N° 01/2024-TAZNAKHTE
Le 23/10/2024 à 10h00, il sera procédé au bureau de la direction provinciale de l'Artisanat et de l'économie sociale et solidaire à Ouarzazate avenue Mohamed V Ouarzazate, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix N°01/2024-TAZNAKHTE du 23/10/2024, ayant pour objet : travaux d'aménagement et de réhabilitation des dégâts séismiques aux infrastructures de l'Artisanat à la région d'Ouarzazate relevant le complexe artisanal de Taznakhte.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : neuf cent quatre-vingt-huit mille deux cent cinquante-cinq dirhams 28 Cts toutes taxes comprises dirhams TTC (998 255,28 DH)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Quinze mille dirhams et 00 Cts (15 000,00 DH)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 et 135 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces fournies doivent être originales ou en copies certifiées conformes à l'original.
N° 6685/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU SERVICE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE DE SIDI SLIMANE AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE

N° A088/17/2024
Le Jeudi 10 octobre à 10 heures et 00 min, il sera procédé dans les bureaux du Service de l'Équipement du Transport et de la Logistique de Sidi Slimane, Avenue Al Amn Sidi Slimane, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres Simplifié sur offres de prix, pour: Plan de campagne 2024 : Fourniture d'émulsion de bitume pour l'entretien du réseau routier relevant du SETL de Sidi Slimane.

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 2 000,00 dh = Deux Mille Dirhams =

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 142 500,00dh (Cent Quarante Deux Mille Cinq Cent Dirhams) TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.
N° 6686/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU SERVICE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE DE SIDI SLIMANE AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE

N° A088/18/2024
Le Jeudi 10 octobre à 10 heures et 30 min, il sera procédé dans les bureaux du Service de l'Équipement du Transport et de la Logistique de Sidi Slimane, Avenue Al Amn Sidi Slimane, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres Simplifié sur offres de prix, pour: Plan de campagne 2024 : Fourniture des matériaux de construction pour l'entretien du réseau routier du SETL de Sidi Slimane.

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 3 900,00 dh = Trois Mille Neuf Cent Dirhams =

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 260 400,00dh (Deux Cent Soixante Mille Quatre Cent Dirhams) TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.
N° 6687/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR PREFECTURE DE MOHAMMEDIA SECRETARIAT GENERAL, D.B.M./SM

Avis d'appel d'offres ouvert national n° 09/2024/BG
Le Jeudi 24/10/2024 à 10 Heures, il sera procédé, dans les bureaux de Secrétariat Général de la Préfecture de Mohammedia à l'ouverture des plis relatifs

à l'appel d'offres national sur offres des prix, N°09/2024/BG pour : Travaux d'entretien du siège de la Préfecture de Mohammedia.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent soixante-trois mille neuf cent quatre-vingt dh, TTC (163 980,00 dh)

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 3 000,00 Dh (Trois mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublic.gov.ma.

Il est prévu une visite des lieux le 18/10/2024 à 10h (Point de rencontre siège de la Préfecture de Mohammedia).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article N°04 du règlement de consultation
N° 6688/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE D'AL HAOUZ

Avis d'appel d'offres ouvert national n° 57/2024/HZ
Le 24/10/2024 à 10 h 00 mn, il sera procédé en séance publique dans le bureau de Mr le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport et de la Logistique d'Al Haouz à Tabanaut à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national, sur offres des prix pour :

ETUDE DE RECONSTRUCTION D'UN OUVRAGE D'ART SUR CANAL ZARABA AU FK 3+100 DE LA RP2010-Province d'Al Haouz.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire dématérialisé est fixé à la somme de: Trois Mille Dirhams (3000,00) Dh.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent quatre-vingt-douze mille dirhams 0 centime TTC (192 000,00 Dh).

Le contenu, des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions d'article 30 et 34 du décret n°22-431 relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent obligatoirement déposer

leurs plis électroniquement via le portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.
N° 6689/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE KHENIFRA SECRETARIAT GENERAL DBM

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL 09/2024/BG
Le 22 Octobre 2024 à 10 heures, il sera procédé dans les bureaux de M. Le Gouverneur de la Province de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix concernant :

Travaux d'aménagement du Pahalich de M'ritt et Poste de Khalifa à Tighza - Province de Khénifra

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le Maître d'ouvrage : M. Le Gouverneur de la Province de Khénifra

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 8 000,00 (Huit mille Dirhams).

Le cautionnement provisoire doit être déposé sous format électronique conformément à l'arrêté du Ministère délégué auprès de la Ministère de l'Économie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 543 804,00 (Cinq cent quarante trois mille huit cent quatre dirhams) TTC.

N.B : Le présent appel d'offres est réservé aux très petites, petites et moyennes entreprises, aux coopératives, aux unions de coopératives et à l'auto-entrepreneur.

Le contenu et la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 34, 135 et 141 du décret n° 22-431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics, et l'arrêté du Ministère délégué auprès de la Ministère de l'Économie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 précité.

Les concurrents doivent :
- Transmettre leurs plis par voie électronique dans le portail marocain des marchés publics conformément à l'arrêté du Ministère délégué auprès de la Ministère de l'Économie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 précité.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.
N° 6690/PA

Université Hassan II - Casablanca
Ecole Nationale Supérieure D'Arts Et Métiers Casablanca

Avis d'appel d'offres ouvert national simplifié N° 07/ENSAM/2024
Relatif aux Travaux d'Aménagement au profil de l'Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers de Casablanca en Lot Unique (Séance publique)

Le 11/10/2024 à 09h30min du matin, il sera procédé dans la salle de réunion du siège de la Présidence de l'Université Hassan II (site Casablanca, sis à 19, rue Tarik Ibnou Ziad, BP: 9167, Mers Sultan, Casablanca), à l'ouverture des plis de l'AO N° 07/ENSAM/2024, relatif aux Travaux d'Aménagement des locaux de l'Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers de Casablanca en Lot Unique. Le retrait du dossier d'appel d'offres s'effectue par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics : www.marchespublics.gov.ma.

- L'estimation du Maître d'ouvrage est : 392 468,00 Dhs TTC - Trois Cent Quarante Vingt Douze Mille Quatre Cent Soixante Huit Dirhams Toutes Taxes Comprises.

- Le cautionnement provisoire est fixé à : 7 000,00 Dhs - Sept Mille dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des offres électroniques des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023).

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté de la ministre de l'économie et des finances n° 1982-21du 9 jomada I 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les pièces justificatives à fournir par les concurrents sont ceux listés à l'article 6 du règlement de la consultation relative au présent appel d'offres.

N° 6692/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION MARRAKECH SAFI
PROVINCE YOUSOUFIA
SECRETARIAT GENERAL
AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT NATIONAL
54/2024

Le 21/10/2024 A 10H 00 MIN, il sera procédé, dans la salle de réunion de la province de Youssoufia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix relatif à LA FOURNITURE DE BUREAU PAPETERIE IMPRIMERIE.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service des marchés de la province d'Youssoufia, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma

- La caution provisoire est de 6000,00 Dhs (SIX MILLE DIRHAMS)

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Trois cent dix mille dirhams (310 000,00 Dhs)

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 31, 32 et 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

- Le dépôt des plis des concurrents s'effectue par voie électronique, à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma conformément aux dispositions de l'arrêté de la ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 9 jomada I 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 31, 32 et 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023).

- Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir un dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation

- Les catalogues, exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau de service des marchés au plus tard 18/10/2024 A 10H 30 MIN
N° 6693/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION MARRAKECH SAFI
PROVINCE YOUSOUFIA
SECRETARIAT GENERAL
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
55/2024

Le 21/10/2024 A 11H 00 MIN, il sera procédé, dans la salle de réunion de la province de Youssoufia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix relatif à LA FOURNITURE POUR LE MATERIEL TECHNIQUE ET INFORMATIQUE.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service des marchés de la province d'Youssoufia, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma

- La caution provisoire est de :2000,00 Dhs (DEUX MILLE DIRHAMS)

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux cent mille dirhams (200 000,00 Dhs)

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 31, 32 et 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023).

- Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir un dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation

- Les catalogues, exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau de service des marchés au plus tard 18/10/2024 A 10H 30 MIN
N° 6694/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION MARRAKECH SAFI
PROVINCE YOUSOUFIA
SECRETARIAT GENERAL
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
56/2024

Le 21/10/2024 A 12H 00 MIN, il sera procédé, dans la salle de réunion de la province de Youssoufia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix relatif à ACHAT D'EQUIPEMENT AU PROFIT DE LOGEMENT ADMINISTRATIF RELEVANT DE LA PROVINCE DE YOUSOUFIA.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service des marchés de la province d'Youssoufia, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma

- La caution provisoire est de :1200,00 Dhs (mille deux cent DIRHAMS)

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : soixante cinq mille dirhams (65 000,00Dhs)

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 31, 32 et 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

- Le dépôt des plis des concurrents s'effectue par voie électronique, à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma conformément aux dispositions de l'arrêté de la ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 9 jomada I 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des

dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 31, 32 et 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023).

- Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir un dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation

- Les catalogues, exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau de service des marchés au plus tard 18/10/2024 A 10H 30 MIN
N° 6695/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION MARRAKECH SAFI
PROVINCE YOUSOUFIA
SECRETARIAT GENERAL
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
57/2024

Le 21/10/2024 A 13H 00 MIN, il sera procédé, dans la salle de réunion de la province de Youssoufia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix relatif à AQUISITION DE MATERIEL DE CUISINE POUR LOGEMENT ADMINISTRATIF RELEVANT DE LA PROVINCE DE YOUSOUFIA.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service des marchés de la province d'Youssoufia, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma

- La caution provisoire est de :3000,00 Dhs (Trois mille DIRHAMS)

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : CENT Cinquante mille dirhams (150 000,00Dhs)

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 31, 32 et 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

- Le dépôt des plis des concurrents s'effectue par voie électronique, à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma conformément aux dispositions de l'arrêté de la ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 9 jomada I 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 31, 32 et 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023).

- Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir un dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation

- Les catalogues, exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau de service des marchés au plus tard

18/10/2024 A 10H 30 MIN
N° 6696/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION DE GUELMIM OUED NOUN
PROVINCE DE SIDI IFNI
AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE OUVERTE
N° 03/2024/BG

Le 22 Octobre 2024 à 10 h 00 minutes, il sera procédé dans les bureaux de la Province de Sidi Ifni (Salle des réunions) à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale ouverte pour : Etude architecturale et suivi des travaux de restauration de l'ancienne résidence officielle de la Province de Sidi Ifni.

Le dossier de la consultation architecturale ouverte doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : Trois Million Trois Cent Mille Dirhams, 00 Cts (3.300.000,00 Dhs).

Le contenu, la présentation et le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 103 à 105 du décret relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent : - Soit déposer contre récépissé leurs plis au Service des marchés de la Province de Sidi Ifni ;

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Service Précité ;

- Soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 08 du règlement de la consultation.
N° 6697/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Intérieur
Wilaya Région Guelmim Oued-Noun
Province de Sidi Ifni
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL
N° 24/2024/BG

Le 22 Octobre 2024 à 10 heures 30 minutes, il sera procédé dans les bureaux de la Province de Sidi Ifni (Salle des réunions) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres de prix portant sur : Acquisition, pose et installation du matériel et mobilier du bureau et du matériel informatique, au profit des nouveaux postes du commandement à la Province de Sidi Ifni.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 2.354.988,00 Dhs (Deux Millen Trois Cent Cinquante Quatre Mille Neuf Cent Quatre Vingt Huit Dirhams, 00 centimes.)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 45.000,00 dhs (Quarante Cinq Mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les catalogues ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au bureau du service des marchés de la Province de Sidi Ifni au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 04 du règlement de consultation.
N° 6698/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Intérieur
Wilaya Région Guelmim Oued-Noun
Province de Sidi Ifni
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N° 25/2024/BG

Le 22 Octobre 2024 à 11 heures 00 minutes, il sera procédé dans les bureaux de la Province de Sidi Ifni (Salle des réunions) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix portant sur : Acquisition, pose et installation du matériel et mobilier du bureau et du matériel informatique, au profit des postes du commandement aménagés à la Province de Sidi Ifni.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

996.600,00 Dhs (Neuf Cent Quatre Vingt Seize Mille Six Cent Dirhams, 00 centimes.)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 18.000,00 dhs (Dix Huit Mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les catalogues ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au bureau du service des marchés de la Province de Sidi Ifni au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 04 du règlement de consultation.
N° 6699/PA

BLUE SPARK- S.A.R.L. = SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE EN LIQUIDATION, AU CAPITAL DE 10.000,00 DIRHAMS SIÈGE SOCIAL : RUE SOUMAYA RES SHEHRAZADE 3 ETG 5 N 22 PALMIERS CASABLANCA RC N° 494895 IF 50139467 AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION DE LA SOCIÉTÉ

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 17/07/2023, il a été décidé de procéder à : L'approbation du rapport du liquidateur ainsi que le compte définitif de liquidation qui en résulte, faisant ressortir un solde négatif ; La clôture définitive de la liquidation en donnant quitus au liquidateur de sa gestion et décharge de son mandat. Le dépôt légal a été effectué auprès du greffe du tribunal de commerce de Casablanca, le 26/09/2024 sous le numéro 935558 N° 6703/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAJHA SECRETARIAT GENERAL DIVISION DES AFFAIRES TECHNIQUES SERVICE DES MARCHES AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT (SIMPLIFIÉ) SUR OFFRE DE PRIX N° :19/INDH/2024

Le 11/10/2024 à 11 heures, il sera procédé, à la division des Affaires financières de la Province de Chtouka Ait Baha, au bureau N°21, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix n° 19/INDH/2024 du 11/10/2024 à 11 H pour :

ACQUISITION DE DEUX MINIBUS POUR LE TRANSPORT SCOLAIRE DANS LE CADRE DE L'INDH 2024- PROVINCE CHTOUKA AIT BAJHA

Le dossier d'appel d'offre doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 768 000,00 dhs TTC (Sept cent

soixante huit mille dirhams 00 centimes toutes taxes comprises). Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: (15 000,00DHS quinze mille dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que de dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés Publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Les catalogues exigés par le dossier d'appel d'offres, doivent être déposés au bureau du service des marchés relevant du secrétariat général de la province chtouka ait baha, au plus tard le 10/10/2024 à 16h30 (date et heure limites pour le dépôt/ou remis, séance tenante, au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation. N° 6704/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR PROVINCE DE BENSULMANE CERCLE DE BENSULMANE CAIGAT DES ZAIDA COMMUNE ZAIDA

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N° : 04/2024

(SÉANCE PUBLIQUE)

Le 28 octobre 2024 à 11h, il sera procédé dans le bureau du président de la Commune Zaida à

l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre sur offres de prix pour :

ELECTRIFICATION DES DIFFÉRENTS DOUARS DE LA COMMUNE ZAIDA-PROVINCE DE BENSULMANE.

-Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service technique de la Commune Zaida, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : www.marchespublics.gov.ma.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 55 000,00 DHS (cinquante-cinq mille DHS).

- L'estimation des travaux est fixé par le maître d'ouvrage d'un montant de : 2.700.514,07 DHS (Deux millions sept cent soixante mille cinq cent quatorze dirhams et sept Cts).

- Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics.

- Les envoyer par voie électronique sur le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 03 du règlement de consultation.

Le présent appel d'offres, est soumis au système de qualification et de classification des entreprises adopté par le ministère de l'équipement, du transport, de la logistique et de l'eau.

- Pour les concurrents installés au Maroc :

Les concurrents doivent fournir une copie légalisée (certifiée conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification il est exigé pour le présent appel d'offre le secteur, la classe minimale et des qualifications suivantes :

Secteur	Qualifications exigées	Classe minimale
2	25 et 26	3

- Une copie d'attestation d'agrément ONDE à partir MT-8T 2 ;

- Pour les concurrents non installés au Maroc :

Pour les entreprises non installées au Maroc, elles doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N° 6702/PA



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL

N° 142024/DRCCTTH

Séance Publique

Le Mardi 29 Octobre 2024 à 10h. Il sera procédé, au siège de la Direction régionale de la Culture (52 rue d'Angleterre, Tanger), à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'offres ouvert national n° : 142024/DRCCTTH,

ayant pour objet : Travaux d'entretien et de réparation de cinq points de lecture à Tanger, au profit de la direction régionale de la culture de la région Tanger Tétouan et Hocima.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

- L'estimation des coûts des prestations est fixée à : Huit cent quarante-sept mille six cent soixante-huit Dirhams TTC : 847 668,00 DH TTC.
- Le cautionnement provisoire est de Deux mille Dirhams : 12 000,00 DH

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles : 30 à 34 et 135 du décret relatif des marchés publics n° 2-22-431.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Il est prévu des visites des lieux selon le calendrier suivant :

Le nom de la bibliothèque	Date de visite des lieux
BIBLIOTHEQUE GENERALE	23/10/2024 à 10h
BIBLIOTHEQUE ABDESSAMAD GUENOUN	23/10/2024 à 11h
BIBLIOTHEQUE BEN AJIBA	23/10/2024 à 12h
BIBLIOTHEQUE ABDELAZIZ TEMSAMANI	23/10/2024 à 13h
BIBLIOTHEQUE HAD ELGHARBLA	23/10/2024 à 15h

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 6700/PA

Royaume Du Maroc Ministère National de l'Éducation, de l'Enseignement Supérieur et des Sports Académie Régionale d'Éducation et de Formation - Région Marrakech-Safi Direction Provinciale de Marrakech

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL

Au rabais en majoration

N° 48/EN/2024

(Séance publique)

Le 23/09/2024 à 10H00, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Marrakech, avenue Jassoulardi, guila Marrakech, à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert national Au rabais en majoration ayant pour objet : Travaux d'aménagement et de réhabilitation des écoles primaires devant de la direction provinciale de Marrakech en cinq lots séparés:

- Lot N°1 : Travaux d'aménagement et de réhabilitation de l'école primaire MOULAY RACHID GARÇON (Arrondissement MEDINA) à Marrakech.
- Lot N°2 : Travaux d'aménagement et de réhabilitation de l'école primaire GUERNATA (Arrondissement GUELIZ) à Marrakech.
- Lot N°3 : Travaux d'aménagement et de réhabilitation de l'école primaire ABI ELAALA EL MAARRY (Arrondissement MEDINA) à Marrakech.
- Lot N°4 : Travaux d'aménagement et de réhabilitation de l'école primaire ABOU FERAS (Arrondissement MEDINA) à Marrakech.
- Lot N°5 : Travaux d'aménagement et de réhabilitation de l'école primaire BEN ZOUBIR (Arrondissement MEDINA) à Marrakech.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire et estimation sont fixés comme suit:

Lot N°	Cautionnement provisoire en dirh		Estimations de la prestation en dirh TTC	
	En chiffre	En lettre	En chiffre	En lettre
01	32 700,00	Trente-deux mille sept cents dirhams	1 431 824,40	Un million six cent trente-cinq mille huit cent vingt-quatre dirhams et quarante Cts.
02	30 500,00	Trente mille cinq cents dirhams	1 525 242,00	Un million cinq cent vingt-cinq mille deux cent quarante-deux dirhams.
03	26 200,00	Vingt-six mille deux cents dirhams	1 154 196,00	Un million trois cent cinquante mille cent quatre-vingt-dix-huit dirhams.
04	17 700,00	Dix-sept mille sept cents dirhams	887 676,00	Huit cent quatre-vingt-sept mille six cent soixante-seize dirhams.
05	17 500,00	Dix-sept mille cinq cents dirhams	879 477,60	Huit cent soixante-dix-neuf mille quatre cent soixante-neuf dirhams et soixante Cts.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2.22.431 du 15 Chaabane 1444 (8 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 6701/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE
CHTOUKA AIT BAHA
SECRETARIAT GENERAL
DIVISION DES AFFAIRES
TECHNIQUES
SERVICE DES MARCHES
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT (SIMPLIFIÉ)
SUR OFFRE DE PRIX N°
20/INDH/2024

PROVINCE CHTOUKA
AIT BAHA
Le dossier d'appel d'offre
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés publics
accessible à l'adresse :
www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des
prestations établies par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de :650000,00 dhs
TTC (Six cent cinquante
mille dirhams 00 centimes
toutes taxes comprises).

Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de :
(13.000.000)HS treize mille
dirhams).
Le contenu, la présentation
ainsi que de dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes aux
dispositions des articles 30
à 34 du décret n° 2-22-431
du 15 chaabane 1444 (08

mars 2023) relatif aux marchés
Publics.

Les concurrents doivent déposer
leurs plis par voie
électronique dans le portail
des marchés publics accessible
à l'adresse :www.marchespublics.gov.ma

Les catalogues exigés par le
dossier d'appel d'offres,
doivent être déposés au bureau
du service des marchés
relavant du secrétariat
général de la province
chtouka ait baha , au plus
tard le 10/10/2024 à 16h30
(date et heure limites pour
le dépôt)ou remis, séance
tenante, au président de la
commission d'ouverture
des plis.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 5 du règlement de
la consultation.
N° 6705/PA

Le11/10/2024 à12heurs, il
sera procédé, à la division
des Affaires financières de la
Province de Chtouka Ait
Baha , au bureau N°21 , à
l'ouverture des plis relatifs
à l'appel d'offres ouvert
simplifié sur offres de prix
n° 20/INDH/2024 du
11/10/2024 à 12 H pour :
ACQUISITION DE DEUX
AMBULANCES DANS LE
CADRE DE L'INDH 2024-

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Territoires
Direction Régionale de l'Agriculture de Saoussama
Direction Provinciale de l'Agriculture de Tiznit
AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS NATIONAL
N° 28/2024/DPA/TZ/SMOP-FP
(SEANCE PUBLIQUE)
(Réservé à la petite et moyenne entreprise nationale)
Le Mercredi 23 octobre 2024 à 10 H, il sera procédé, à la Salle de réunion de la D.P.A de Tiznit, à l'ouverture des plis
relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix pour : TRAVAUX DE PLANTATION DE 500 HA DE CACTUS A
TRAVERS LES COMMUNES TERRITORIALES THINE AGLOU ET BOUNAMANE, CERCLE DE TIZNIT, PROVINCE DE
TIZNIT. REPARTIS EN 2 LOTS ET COMME SUIV :
LOT N°01 : Travaux de plantation de 300 ha de cactus à travers la commune territoriale Thine Aglou, cercle de Tiznit,
province de Tiznit.
LOT N°02 : Travaux de plantation de 200 ha de cactus à travers la commune territoriale Bounamane, cercle de Tiznit,
province de Tiznit.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des Marchés de la D.P.A de Tiznit, il peut
également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :
Lot n°1 : 60.000,00 (Sixante Mille dirhams)
Lot n°2 : 40.000,00 (Quarante Mille dirhams)
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :
Lot n°1 : 3 000 000,00 DH (Trois millions deux mille quatre cent dirhams).
Lot n°2 : 2 000 000,00 DH (Deux millions mille de cent dirhams).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux
dispositions des articles 30 à 34 du Décret n°2.22.431 du 16 chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés
Publics.
Les concurrents doivent :
- Déposer par voie électronique, conformément à l'article 9 de l'arrêté du ministre de l'économie et des
finances n°1693- du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la démocratisation des procédures de passation des
marchés publics.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 et 5 du règlement de consultation. Les
qualifications Les Qualifications minimales requises pour les entreprises sont :
* Pour les concurrents installés au Maroc
Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans
le secteur, classe et qualification suivant :

Table with 4 columns: secteur, classe, Qualification. Rows: LOT1 (10, 4, 10.1), LOT2 (10, 3, 10.1)

Direction Provinciale de l'Agriculture - DIZNIT
Quartier administratif 72087 S.P. - 454
Tel : 01 28.86.20.76 - Tél. - Fax : 01 28.86.24.23 - E-mail : diznit@drpa.gov.ma
N° 6705/PA

Sur vos petits écrans (Samedi)



- 05:50:00 : RELIGIEUX : Coran avec mawahib tajwid
06:00:00 : MAGAZINE : Ch'hwat bladi
06:25:00 : MAGAZINE : CHADA
AL ALHANE
08:50:00 : SERIE : DIROU ANNIYA
09:50:00 : FEUILLETON : AZZAJIMA
10:20:00 : FEUILLETON : HOURIA
11:00:00 : MAGAZINE : AL KHOBARAE
11:55:00 : MAGAZINE : AUTO-MOTO
12:05:00 : SERIE : LALLA FATEMA
12:35:00 : NEWS : BULLETIN METEO
12:45:00 : NEWS : AL AKHBAR
13:15:00 : MAGAZINE : DAIF
AL AKHBAR
13:20:00 : SPORT : MOUJAZ RIYADI
13:40:00 : MAGAZINE : ALHANE 3CHAQNAHA
14:45:00 : MAGAZINE : KAN
YA MA KAN
15:10:00 : NEWS : JOURNAL AMAZIGH
15:20:00 : MAGAZINE : AL WASSIT
15:50:00 : FEUILLETON : AZZAJIMA

- 16:20:00 : FEUILLETON : DARI MEKTOUBI
17:15:00 : MAGAZINE : NIDAE
17:35:00 : MAGAZINE : STUDIO LIVE
18:50:00 : MINI-SERIE : NESS NESS
19:50:00 : MAGAZINE : ZOUR BLADEK
20:20:00 : MAGAZINE : Planissimo
20:30:00 : NEWS : INFO SOIR
20:55:00 : SPORT : QUE DU SPORT
21:05:00 : NEWS : BULLETIN METEO
21:15:00 : NEWS : AL MASSAIYA
21:45:00 : NEWS : BULLETIN METEO
21:45:00 : MAGAZINE : CAPSULE ZOUR BLADEK
21:55:00 : TELEFILM : AL MAESTRO
23:35:00 : SPECTACLE : HATIM AMMOR AU MEGARAMA
00:40:00 : MAGAZINE : RACHID SHOW
02:05:00 : FEUILLETON : TARIQ AL WARD
02:55:00 : MAGAZINE : GRAND ANGLE
04:00:00 : MAGAZINE : NIDAE
04:15:00 : MAGAZINE : STUDIO LIVE

Horaires des trains

SENS MARRAKECH - CASABLANCA - FES

Table with 20 columns: N° train, Marrakech, Casablanca, Fes, etc. showing train schedules for the Marrakech-Casablanca-Fes route.

SENS FES - CASABLANCA - MARRAKECH

Table with 20 columns: N° train, Fes, Casablanca, Marrakech, etc. showing train schedules for the Fes-Casablanca-Marrakech route.

Trains ne circulent pas les Dimanches et les jours fériés.

Sport

Mondial 2024 de futsal

Les Lions de l'Atlas en quarts au bout du suspense



Les Lions de l'Atlas ont poinçonné leur ticket pour les quarts de finale du Mondial-2024 en Ouzbékistan, aux dépens de l'Iran 4 buts à 3, jeudi à Boukhara, lors d'un huitième de finale à rebondissements n'ayant livré son verdict qu'au coup de sifflet final.

Cette belle empoignade entre le Maroc, sixième au classement mondial, et l'Iran, quatrième, a tenu toutes ses promesses, avec une domination qui a changé de camp à maintes reprises et une fin de partie qui a tenu en haleine les supporters et les staffs des deux équipes.

C'est une équipe nationale plus défensive que d'habitude qui a fini par piéger les Iraniens, qui se sont montrés, eux, très

confiants et très engagés physiquement, avant de revenir sur terre.

Surprise dès la 4e minute par un but de Mohammad Hossein Derakhshani, la sélection nationale n'a pas paniqué, attendant le bon moment pour réagir.

Les hommes de Hicham Dguig finissent par rétablir la parité, grâce à Khalid Bouzid (7e). Après ce but, les Marocains retrouvent leur confiance et deviennent plus entreprenants en attaque. En revanche, les Iraniens, surpris et pressés, multiplient les tirs de loin et les déchets de jeu.

Leur manque de concentration s'est concrétisé par un deuxième but marqué contre son propre camp par Alireza Rafieipour (11e), suite à une mésentente avec son

gardien de but.

La balance a alors penché en faveur du Maroc, qui aggrave le score (3-1) sur une contre-attaque conclue par Soufiane El Mesrar (17e), avant de le porter à 4-1, par le biais d'Idriss Raiss El Fenni (20e). Tout semblait aller bien pour les Lions de l'Atlas. Toutefois, de retour des vestiaires, les Nationaux encaissent deux buts en deux minutes, inscrits sur des tirs par Hossein Tayebi (21e) et Moslem Oladghobad (22e), qui réduisent le score à 4-3.

Malgré cette situation délicate, l'équipe marocaine a retrouvé son équilibre et s'est bien débrouillée défensivement, ne laissant aux Iraniens que peu de solutions.

Alors que la victoire se profilait pour les

Marocains, il a fallu vivre un ultime moment de tension, après un coup franc sans mur, sifflé en faveur des Iraniens. Tiré depuis le second point de penalty (10 mètres), ce coup de pied est aussi dangereux pour un gardien de futsal qu'un penalty dans le football. Heureusement que le joueur iranien a raté son coup, délivrant les fans et le staff marocains.

Avec cette qualification, le Maroc atteint le même stade de compétition que l'édition 2021 en Lituanie. Ironie du sort, il affronte le même adversaire, à savoir le Brésil.

Boukhara. Ali Refouh
(MAP)

Résultats des huitièmes et programme des quarts de finale

Voici les résultats des matches joués jeudi pour le compte des huitièmes de finale du Mondial-2024 de futsal:

Huitièmes de finale

Brésil - Costa Rica : 5 - 0

Pays-Bas - Ukraine : 1 - 3

Espagne - Venezuela : 1 - 2

Paraguay - Afghanistan : 3 - 1

Iran - Maroc : 3 - 4

Portugal - Kazakhstan : 1 - 2

NB : Les matches Thaïlande - France et Argentine - Croatie devaient être disputés vendredi.

Quarts de finale

29 septembre

13h30: Brésil - Maroc (Boukhara)

16h00: Ukraine - Venezuela (Tachkent)

30 septembre

13h30: V Thaïlande - France/Paraguay (Boukhara)

16h00: Kazakhstan/V Argentine - Croatie (Tachkent)

Hicham Dguig : Une victoire importante face à une équipe aguerrie



La victoire du Maroc contre l'Iran (4-3), jeudi à Boukhara, en huitièmes de finale du Mondial-2024 de futsal en Ouzbékistan, est très importante face à une équipe aguerrie et malgré plusieurs contraintes, notamment les blessures, a affirmé le coach de l'équipe nationale, Hicham Dguig.

"Aujourd'hui, le Maroc joue parmi les huit meilleures équipes du monde, malgré les contraintes des blessures. Nous devons continuer notre travail, et croire en nos chances", a indiqué Dguig dans une déclaration à la presse.

Le cadre national n'a pas manqué de mettre en avant les écarts en termes de compétitivité entre les équipes asiatiques, dont l'Iran, qui jouent davantage de matches internationaux officiels par rapport aux

sélections africaines, ajoutant le Maroc a remédié à cette disparité en multipliant les matches amicaux.

"Il faut savoir que les équipes asiatiques jouent la Coupe continentale toutes les deux années et la Ligue des champions chaque année, en plus des compétitions des sous-régions, alors qu'en Afrique, il n'y a qu'une Coupe continentale qui se joue en dix jours", a relevé Dguig.

"C'est là que la Fédération Royale marocaine de football a joué un rôle important en organisant plusieurs matches amicaux pour la sélection nationale, sans lesquels on serait déjà éliminés", a-t-il fait remarquer.

Dguig a par ailleurs relevé que le match contre l'Iran a été géré différemment par rapport à celui contre le Portugal. "J'ai déjà dit que ce match sera différent de celui joué contre le Portugal. Au premier tour, l'enjeu est de se qualifier. Contre le Portugal, c'était notre équipe qui prenait l'initiative et commettait des erreurs", a-t-il indiqué.

"Aujourd'hui, nous avions le temps de gérer le match, nous n'étions pas pressés. La fraîcheur physique nous a permis de marquer quatre buts lors de la première mi-temps, mais en deuxième, elle nous a fait défaut et ça, nous le savions à l'avance, car l'équipe tournait avec moins de joueurs que l'adversaire", a-t-il expliqué.

"Alors nous avons essayé de gérer la partie tactiquement. Nous avons recouru à la défense de zone, nous avons diversifié les schémas de jeu entre 2-2 et 3-1. Des fois, nous avons effectué plusieurs changements en une minute, pour faire tourner au maximum le groupe", a-t-il précisé.

La confiance en soi et la discipline, clé de la victoire

La confiance en soi et la discipline tactique ont été la clé de la victoire du Maroc contre l'Iran en huitièmes de finale du Mondial-2024 de futsal.

Dans des déclarations à la presse au terme de cette victoire, synonyme de qualification aux quarts de finale, les joueurs de l'équipe nationale Anass El Ayyane et Soufiane El Mesrar ont relevé que lors de ce match, qui était difficile, la sélection nationale a su gérer les temps forts des Iraniens, pour préserver son avance.

"Nous avons cru en nous-mêmes. Nous avançons petit à petit. Maintenant, il faut se focaliser sur le match du Brésil, que nous attendons de pied ferme", a indiqué Anass El Ayyane, qui affirme avoir récupéré, après une blessure.

"Heureusement pour moi, je commence à retrouver ma fraîcheur", a-t-il dit, remerciant "tous les Marocains pour leur soutien".

Pour sa part, Soufiane El Mesrar a affirmé que le match était difficile et "nous savions qu'il allait se compliquer au fur et à mesure que nous inscrivions des buts".

"Nous nous attendions à la réaction iranienne, et nous avons pu préserver le résultat. Les joueurs ont appliqué les consignes à la lettre", a-t-il souligné.

"Contre le Brésil, nous savons que la partie ne sera pas simple, mais nous allons la gérer comme il faut", a promis le joueur, pour qui, il faut "rectifier les erreurs commises lors de cette rencontre".

ASFAR-RSB à l'affiche de la 4^{ème} journée de la Botola Début ce week-end du championnat D2

La Botola Pro D1 se poursuivra en cette fin de semaine pour le compte de la quatrième journée qui sera rehaussée par le choc des co-leaders, l'ASFAR et la RSB, prévu dimanche au stade municipal de Kénitra à partir de 18 heures.

Samedi, trois rencontres sont au programme, à savoir RCAZ-SCCM (16h00), WAC-DHJ (18h00) et JSS-UTS (20h00).

Outre le match au sommet ASFAR-RSB, la journée de dimanche verra la programmation de trois autres rencontres, à savoir MAT-CODM (16h00), FUS-IRT (18h00) et OCS-Raja (20h0). Sachant que le RCA vient

de remercier son coach Rusmir Cviko, et ce après deux défaites consécutives en championnat. L'intérim sera assuré par le tandem Aboucharouan-Jinani

Le bal de la quatrième journée du championnat devait être ouvert vendredi par le match MAS-HUSA.

Quant à la Botola D2, son coup d'envoi sera donné ce week-end. Le programme de cette manche inaugurale se décline comme suit : Samedi : PD-RBM, KAC-OCK et USMO-SCCM; dimanche : CAK-CJBG, KACM-JSM, RCOZ-RAC, USYM-MCO et CAYB-WAF.

A noter que tous ces matches débiteront à 16 heures.



Lerina Bright : Le Maroc assume un rôle majeur dans la sécurisation des événements sportifs à l'échelle mondiale



Le Maroc joue un rôle majeur en matière de sécurisation des grands événements sportifs à l'échelle mondiale, a affirmé, jeudi à Marrakech, Mme Lerina Bright, directrice exécutive d'une agence internationale opérant dans le domaine de la recherche, de l'éducation et du plai-

doyer contre l'exploitation des jeunes athlètes.

Dans une déclaration à la MAP en marge d'un atelier international de deux jours sur la sécurité et la sûreté des grands événements, organisé par la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), en coordination avec Interpol, à travers le projet Stadia, Mme Bright a souligné que plusieurs initiatives pionnières ont été lancées à partir du Maroc, à l'instar de cette rencontre marquée par la participation d'experts et de spécialistes venus des quatre coins du monde.

Elle a également mis en exergue le rôle et la contribution de la région MENA à la promotion du sport mondial en abritant des manifestations de grande envergure, rappelant, dans ce sens, que le Maroc s'apprête à accueillir des événements majeurs, notamment la CAN 2025 et la Coupe du monde 2030, conjointement avec l'Espagne et le Portugal.

Mme Bright a, d'autre part, mis en

avant la qualité des échanges et les discussions fructueuses ayant marqué les travaux de cet atelier, tout en se félicitant du niveau élevé de l'organisation et de l'accueil chaleureux réservé aux participants à cette importante rencontre.

Cet atelier international, dont les travaux ont pris fin jeudi, visait à accompagner l'organisation par le Maroc de la Coupe d'Afrique des nations-2025 et de la Coupe du monde-2030 en édition conjointe avec l'Espagne et le Portugal, en contribuant au renforcement des capacités nationales en matière d'organisation des grands événements.

Outre les cadres marocains spécialisés dans le domaine de la sécurité sportive et de l'organisation de grands événements, ont pris part à cette rencontre des responsables étrangers et des experts en sécurité représentant Interpol, la CAF, la FIFA ainsi que dans le domaine de la sécurité sportive de plusieurs pays arabes, africains et européens.

Concours international de saut d'obstacles "Morocco Royal Tour"

Coup d'envoi de la 2^{ème} étape à Rabat

Le coup d'envoi de la deuxième étape de la 13^{ème} édition du Concours international de saut d'obstacles "Morocco Royal Tour", organisée sous le Haut Patronage de SM le Roi Mohammed VI, a été donné, jeudi au Royal complexe des sports équestres et Thourida Dar Essalam à Rabat.

Cette édition, organisée par le "Morocco Royal Tour" de saut d'obstacles sous l'égide de la Fédération Royale marocaine des sports équestres (FRMSE), connaît la participation des meilleurs cavaliers représentant les clubs nationaux affiliés à la FRMSE, aux côtés d'éminents cavaliers étrangers, dont des médaillés olympiques et des champions aux niveaux mondial et continental.

Le programme de cette manifestation sportive, qui comprend 14 prix, dont huit 4*, sera marqué par l'organisation de la Coupe des nations de saut d'obstacles, dimanche.

Le Prix Feu SAR la Princesse Lalla Amina, deuxième étape du Grand Prix SM

le Roi Mohammed VI, figure également au programme de l'étape de Rabat du Morocco Royal Tour qui connaîtra la participation de quelque 133 cavaliers et 265 chevaux de 16 pays, à savoir les Emirats Arabes Unis, la Suisse, l'Angleterre, la Côte d'Ivoire, la France, le Brésil, la Belgique, l'Italie, l'Espagne, la Colombie, l'Irlande, le Danemark, la Grèce, le Koweït, l'Arabie Saoudite, en plus du Maroc.

Le Maroc sera représenté aux épreuves 4* lors de cette étape par plusieurs cavaliers, notamment Abdelkebir Ouaddar, détenteur du Grand Prix 5* à Paris en 2016 et des Grands Prix de Tétouan et El Jadida l'année dernière, ainsi que par d'El Ghali Boukaa, Farid Amanzar, Saad Jabri et d'autres jeunes cavaliers.

Le Royaume sera également fortement représenté dans les épreuves 1* avec pas moins de 56 cavaliers.

L'étape de Rabat du "Morocco Royal Tour" est la deuxième après celle de Tétouan (19-22 septembre). La troisième étape est prévue du 3 au 6 octobre à El Jadida.

La caravane nationale "Sport sans dopage" fait escale à Ifrane

La caravane "Sport sans dopage", organisée sous le Haut patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, a fait escale jeudi à Ifrane, poursuivant ainsi sa 9^{ème} tournée régionale entamée récemment à Taza en passant par Meknès.

Cette initiative organisée par l'Agence marocaine anti-dopage (AMAD) s'assigne pour objectif principal de sensibiliser aux dangers du dopage en tant que problème de santé publique qui ne touche pas uniquement les sportifs, à travers un discours accessible à l'ensemble des catégories ciblées.

Dans une déclaration à la MAP, la présidente de l'AMAD, Fatima Abouali, a souligné l'importance de cette caravane, qui tend à promouvoir un mode de vie sain, à encourager les pratiques sportives sans recours à des substances illicites, et à renforcer la formation et l'information des jeunes, des enseignants et des parents sur les risques associés au dopage et aux compléments alimentaires d'origine douteuse.

Elle a estimé que la lutte contre le dopage constitue "l'affaire de tous", soulignant l'impératif pour tous de lutter contre ce fléau depuis le jeune âge dans l'objectif de la préservation de la santé en général.

Pour sa part, le gouverneur de la province d'Ifrane, Abdelhamid El Mazid, a fait savoir que le dopage dans le sport est un phénomène mondial qui reste l'un des défis les plus

importants à relever du fait qu'il constitue une violation de l'éthique sportive et cause des dégâts énormes à la santé.

Tout en soulignant l'importance de l'Agence marocaine de lutte contre le dopage, il a rappelé qu'Ifrane constitue une destination privilégiée pour les athlètes, tant de l'intérieur que de l'extérieur du Maroc, qui préfèrent s'entraîner dans ses stades et circuits sportifs dédiés à la préparation des compétitions internationales, ainsi qu'en raison de ses atouts écologiques et de ses infrastructures touristiques.

Il a ajouté que le sport est devenu un secteur important qui contribue au rayonnement du pays au niveau international, à la promotion des valeurs de citoyenneté et de cohésion, et à l'émergence de talents prometteurs lors des manifestations sportives internationales.

M. El Mazid a souligné que le peuple marocain est fier des réalisations accomplies dans le domaine du sport aux niveaux national, continental et international sous la conduite éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

Il a aussi mis l'accent sur les infrastructures mises en place à Ifrane, notamment l'Académie internationale Mohammed VI d'athlétisme, le complexe sportif la paix, la salle couverte, ainsi que les centres socio-sportifs de proximité, relevant que la ville d'Ifrane s'apprête à accueillir la Coupe du monde 2030 en termes d'hébergement et de préparation.

Des pistes pour améliorer diagnostic et traitement des troubles de l'attention chez l'enfant

Troubles de l'attention, hyperactivité, impulsivité... Diagnostiquer les enfants et adolescents souffrant de TDAH le plus tôt possible est essentiel, juge la Haute autorité de santé qui publie lundi une liste de recommandations pour améliorer leur prise en charge, aujourd'hui inégale.

"Plusieurs maîtresses trouvaient qu'il n'écoutait rien à l'école; à la maison, il était extrêmement turbulent". Camille Therond, dont le fils est aujourd'hui âgé de 14 ans, a consulté un grand nombre de spécialistes - ORL, pédiatre, orthophoniste, psychologue - avant qu'un psychiatre ne mette finalement le nom de "TDAH" (trouble déficitaire de l'attention avec ou sans hyperactivité) sur ses problèmes de comportement.

Un parcours long: "On a erré de la moyenne section jusqu'au CE2", résume-t-elle.

Pendant longtemps, ce trouble a été une "réalité souvent niée", expose Christine Gétin, directrice de l'Association HyperSupers - TDAH France, qui a saisi la HAS avec le ministère de la Santé pour faire avancer le sujet.

"Ils étaient vus comme des enfants agités et pas très bien élevés. Le problème venait soi-disant de leur éducation avec une grande culpabilité mise sur les mères,

comme s'il n'y avait pas de réalité scientifique derrière ces troubles", poursuit-elle. Classés dans la catégorie des troubles du neurodéveloppement, leur prévalence est estimée chez l'enfant autour de 5% dans le monde.

"Quand un trouble est à ce point fréquent, on ne peut pas réserver le diagnostic et la prise en charge à un tout petit nombre de spécialistes", estime Olivier Bonnot, professeur de psychiatrie de l'enfant et l'adolescent à l'Université Paris Saclay, qui a présidé le groupe de travail de la HAS.

En 2015, la Haute autorité de santé avait pour la première fois formulé des recommandations pour mieux les repérer.

Près de dix ans plus tard, elle va plus loin en expliquant comment poser un diagnostic. Celui-ci doit reposer selon elle sur un entretien avec l'enfant et ses parents afin d'évaluer le développement de l'enfant dans toutes ses dimensions (neurologique, psychomotrice, affective, etc...)

Il doit également comprendre un examen clinique et un recueil d'informations auprès de son entourage (familial, scolaire...).

"Ce qui fait la subtilité du diagnostic, c'est que de nombreux enfants peuvent avoir l'air impulsifs ou présenter des troubles de l'at-



tentation", rappelle Olivier Bonnot.

"Cette fois, on dispose enfin d'une procédure claire pour établir un diagnostic médical cadré et qui sera gravé dans le marbre", se félicite Christine Gétin.

La Haute autorité de santé va plus loin en édictant des recommandations pour le traitement.

En première intention, des interventions "non médicamenteuses" sont préconisées, telles que la psychoéducation qui consiste à délivrer des informations sur le

TDAH, ses impacts et comment fonctionner avec ce trouble.

"La reconnaissance et la compréhension des difficultés présentées par l'enfant ont un retentissement positif sur sa qualité de vie et ses relations intrafamiliales", écrit-elle.

En complément, si besoin et selon la gravité du trouble, un traitement médicamenteux peut être prescrit, recommande la HAS.

La seule molécule disponible en France concernant le traitement

du TDAH chez l'enfant à partir de 6 ans et l'adolescent est le méthylphénidate, plus connu commercialement sous le nom de ritaline.

Actuellement, seuls les pédiatres, psychiatres et neurologues pour enfants sont autorisés à initier un tel traitement.

En France, "les professionnels prenant en charge les enfants présentant un TDAH sont encore peu nombreux et répartis inégalement sur le territoire", regrette la HAS, ce qui entraîne un allongement du délai de diagnostic et d'intervention.

Dans l'objectif d'élargir l'offre de soins, la HAS appelle les pouvoirs publics à étendre ces compétences à d'autres médecins (généralistes notamment) en mettant en place une formation structurée et diplômante.

"Aujourd'hui, les délais sont tellement longs pour obtenir un rendez-vous avec un psy que des parents, désarmés, dépensent souvent des sommes astronomiques pour faire des bilans en tout genre qui ne sont pas forcément utiles", alerte Christine Gétin.

"Le délai moyen avant le bon diagnostic est estimé actuellement entre 3 et 6 ans", rappelle Olivier Bonnot. Or à hauteur d'enfant, "six mois, c'est presque une année scolaire".

Recettes

Kebda
mchermla,
ou foie
d'agneau à la
chermoula



Ingédients :

300 g de foie d'agneau.
3 gousses d'ail
Quelques brins de coriandre.
Sel, poivre noir, carvi en poudre et paprika
doux
3 c. à soupe d'huile d'olive
2 c. à café de tomates fraîches en purée
1 c. à café de tomate en purée
1 c. à café de harissa
1 et demi c. à soupe de vinaigre

Préparation :

Nettoyez le foie d'agneau sous une eau abondante et coupez-le en dès moyens.

Dans une poêle à fond épais, placez l'huile et laissez bien chauffer avant d'ajouter les morceaux de foie.

Faites sauter le foie de tous les côtés pour

avoir une belle couleur dorée, sans trop le cuire.

Retirez le foie de la poêle sans l'huile de la cuisson.

Dans le mortier, placez les gousses d'ail, le sel, le poivre noir, le carvi et le paprika doux.

Ecrasez bien le tout, et placez la dersa ou chermoula obtenue dans l'huile de cuisson du foie, ajoutez par dessus un peu d'eau, pour que l'ail ne brûle pas.

Ajoutez ensuite le concentré de tomate et la harissa,

Faites revenir un peu puis introduisez la tomate fraîche en purée

Laissez cuire jusqu'à apparition d'un peu d'huile à la surface puis remettez le foie dans la sauce.

Ajoutez par dessus un peu de coriandre fraîche, et le vinaigre.

Les Etats-Unis autorisent un vaccin contre la grippe à s'administrer soi-même

Les Etats-Unis ont autorisé vendredi le premier vaccin contre la grippe à s'administrer soi-même sans l'aide d'un professionnel de santé, en spray nasal.

Le vaccin FluMist est produit par le groupe AstraZeneca. Il était déjà autorisé depuis plusieurs années par l'agence américaine des médicaments (FDA) chez les personnes âgées de 2 à 49 ans.

Les enfants mineurs ne sont pas censés se l'administrer eux-mêmes, mais leurs parents ou la personne s'occupant d'eux peut alors le faire.

Il s'agit d'une "nouvelle option pour recevoir un vaccin sûr et efficace contre la grippe saisonnière, potentiellement plus pratique, plus souple et plus accessible pour les individus et les familles", s'est félicité Peter Marks, responsable au sein de la FDA.

Une ordonnance sera toujours nécessaire pour obtenir le vaccin, via une pharmacie en ligne, a détaillé la FDA. Cette option sera disponible à partir de l'automne prochain, a précisé AstraZeneca.

Le vaccin contiendra des instructions d'utilisation, qui ont été évaluées lors d'une étude pour vérifier qu'elles étaient bien comprises.

Cette autorisation est "un pas important pour rendre les vaccins plus accessibles", s'est réjoui Iskra Reic, de chez AstraZeneca.

L'effet secondaire principal du vaccin, qui contient un virus vivant atténué, peut être de

la fièvre chez les enfants de 2 à 6 ans.

Près de 200 millions de doses ont déjà été distribuées dans le monde par le passé, selon l'entreprise. Le vaccin s'appelle Fluenz Tetra en France.

La grippe peut être dangereuse pour les populations à risque, notamment les personnes âgées ou les jeunes enfants. Chaque saison est différente en termes de conséquences sanitaires.

La grippe a causé la mort d'entre 4.900 à 51.000 personnes annuellement entre 2010 et 2023 aux Etats-Unis, selon les autorités sanitaires américaines.

